



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE
ET RESSOURCES ENVIRONNEMENTALES
Direction Transition Écologique et climatique

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251013-2855C-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/10/2025
Publication : 30/10/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 30 octobre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION
Séance du 13 octobre 2025

81 élus présents (104 en exercice, 14 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2024 DE MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION (8.8/2855C)

Dans le cadre de la promulgation des lois environnementales Grenelle 2 et de l'adoption d'une stratégie nationale de développement durable, le décret d'application de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 soumet les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation d'un rapport annuel afin de présenter l'ensemble des actions de la collectivité sur le thème du développement durable, ceci préalablement aux discussions budgétaires annuelles.

Ce rapport relate l'ensemble des actions, programmes et politiques publiques mis en place par la collectivité au cours de l'année n-1. Il se décline au travers des 5 finalités définies par le code de l'environnement :

- Lutte contre le changement climatique et protection de l'atmosphère
- Préservation de la biodiversité, protection des milieux et des ressources
- Épanouissement de tous les êtres humains
- Cohésion sociale et solidarité entre territoires et entre générations
- Dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables.

Ce rapport s'appuie sur le projet de territoire, socle des ambitions de l'agglomération. Il vient illustrer l'engagement de Mulhouse Alsace Agglomération en faveur du développement durable.

En 2024, l'agglomération et ses partenaires se sont attachés à la poursuite de la mise en œuvre de projets de transition énergétique et écologique ; parmi ces projets citons :

- en matière d'énergie : finalisation du raccordement du quartier BEL-AIR au réseau de chaleur de l'ILLBERG, mise en œuvre des conclusions de l'actualisation du schéma directeur des réseaux de chaleur, passage et obtention de l'audit de renouvellement ISO50001 (management de l'énergie) pour le réseau de chaleur de l'ILLBERG, les projets autour de nouvelles énergies : hydrogène, chaleur fatale, la mise en œuvre de la SEM m2A-Energies (lancement de marché, verdissement du mix énergétique des réseaux de chaleur existants et futurs, échanges avec les industriels)
- en matière d'agriculture : la poursuite d'actions pour le PAT, la mise en œuvre du partenariat avec la Chambre d'agriculture (notamment le stand commun aux Journées d'octobre), le lancement de la 3ème édition du concours « Soyons Food », la 3ème édition des fermes ouvertes, la poursuite des Paiements pour Services Environnementaux, la réflexion pour la mise en place d'une cellule foncière agricole installation/transmission, ...
- en matière d'eau et de biodiversité : le soutien aux actions des communes, la mise en œuvre des projets dans le cadre du 2ème Contrat de Territoire Eau-Climat,, les dernières étapes de l'étude pour la finalisation de l'Atlas de biodiversité, étude pour la réalisation d'un schéma directeur de l'eau, la réflexion et préparation d'un dossier Trame Verte et Bleue à l'échelle des communes des Collines ...
- en matière de sensibilisation : le renouvellement du programme d'animations de sensibilisation dans chaque commune de Mulhouse Alsace Agglomération « La Nature près de chez moi », la poursuite des ateliers zéro déchets, une semaine dédiée à la biodiversité et la transition (Ungersheim), les animations sur l'Energie proposées par l'ALME ...
- en matière de mobilité : l'organisation du challenge « au boulot j'y vais à vélo », l'inauguration de la Cité du Vélo, soutien au covoiturage, achat de 4 bus au biogaz, le démarrage du déploiement de bornes de recharges sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, étude pour la décarbonation de la flotte de véhicules de Mulhouse Alsace Agglomération...

A cela s'ajoute, le soutien financier des actions des communes dans le cadre du Fonds Climat Nouvelle Donne qui se poursuit et se renforce avec un montant augmenté à 50 000 euros par commune.

Ainsi par l'ensemble de ses actions, le territoire contribue aux défis nationaux, européens et internationaux tout en mobilisant et dynamisant les acteurs du territoire et ses citoyens.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Agglomération prend acte du rapport Développement Durable 2024 de Mulhouse Alsace Agglomération.

PJ : (1)
- Un rapport

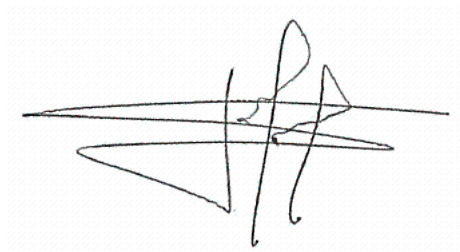
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance

A handwritten signature in blue ink, featuring a stylized 'J' and 'L' followed by 'SCHILDKNECHT'.

Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président

A handwritten signature in black ink, featuring a stylized 'F' and 'J' followed by 'JORDAN'.

Fabian JORDAN



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION



RAPPORT Développement Durable

Edition 2024

SOMMAIRE

SOMMAIRE	1
INTRODUCTION.....	3
AMBITION 1 : Nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique	5
Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques	5
Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain	9
Garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource	11
Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants.....	14
Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité	16
Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire.....	20
Conseiller les particuliers à la maîtrise des consommations d'énergie et à la rénovation thermique.....	20
Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale	26
Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne	30
L'animation et la sensibilisation	31
Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire	33
AMBITION 2 : Territoire d'accueil dynamique	35
Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant.....	35
Renforcer les liens entre l'emploi et la formation	37
Affirmer l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et de formation.....	38
Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux	40
Développer une identité territoriale	42
Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive	44
AMBITION 3 : Territoire solidaire au service de ses habitants	48
Conforter les services à la population en synergie avec les communes	48
Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire.....	51
Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité	53
AMBITION 4 : Territoire d'équilibre et de coopération	55
Développer les coopérations	55
La Maison du Territoire.....	55
Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)	6
Le Fonds Climat Nouvelle Donne	57
Le Conseil de Développement	58
CONCLUSION	61

INTRODUCTION

Ce rapport, réalisé sur la base de référentiels méthodologiques publiés en 2012 et avec la contribution des services de m2A, s'appuie sur les cinq finalités du cadre de référence pour les projets territoriaux de développement durable, telles que définies par le décret 2011-687 et le code de l'environnement (article L.110-1.III). Ces finalités incluent :

- **La lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère**
- **La préservation de la biodiversité et des ressources**
- **L'épanouissement de tous les êtres humains**
- **La cohésion sociale et la solidarité entre territoires et entre générations**
- **Des dynamiques de développement suivant des modes de production et de consommation responsables**

Le présent rapport est construit sur les actions de transition écologique et climatique, et met en lumière les efforts déployés par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) pour répondre aux 17 Objectifs de Développement Durable (ODD) fixés par les Nations Unies. En adéquation avec les défis mondiaux actuels, ces actions s'inscrivent dans le cadre du projet de territoire Vision 2030, un projet ambitieux qui se décline en quatre grandes ambitions :

- **Une nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique**
- **Un territoire d'accueil dynamique**
- **Un territoire solidaire au service de ses habitants**
- **Un territoire d'équilibre et de coopération**

Les quatre ambitions du projet de territoire Vision 2030 s'alignent étroitement avec les cinq finalités du code de l'Environnement. La nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique vise principalement la lutte contre le changement climatique et la protection de l'atmosphère, ainsi que la préservation de la biodiversité et des ressources. Le territoire d'accueil dynamique favorise l'épanouissement de tous les êtres humains en créant un environnement propice au développement personnel et économique. Le territoire solidaire au service de ses habitants renforce la cohésion sociale et la solidarité, en particulier entre les différentes générations et territoires. Enfin, le territoire d'équilibre et de coopération encourage des dynamiques de développement durable, en promouvant des modes de production et de consommation responsables.

Suite à la COP 21 organisée à Paris en décembre 2015, 193 pays membres de l'ONU ont adopté le programme de développement durable à l'horizon 2030, qui fixe les 17 ODD à atteindre. La France a décliné ce programme à travers une feuille de route intitulée Agenda 2030 pour la transition écologique

de l'économie et de la société, devenant ainsi le nouveau référentiel de base du développement durable et engageant l'ensemble des acteurs.

Ce rapport se veut une illustration concrète des efforts et des progrès réalisés par m2A dans ce cadre, en mettant en exergue les initiatives locales et les actions spécifiques visant à contribuer à un avenir durable pour tous.

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



AMBITION 1 : Nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique

Lutter contre le changement climatique et adapter nos politiques publiques



L'agglomération de Mulhouse est engagée depuis plus de 20 ans dans la transition énergétique et climatique. Un premier Plan Climat Territorial a été lancé dès 2007 de manière volontaire.

Plus que jamais d'actualité, la lutte contre le changement climatique est un combat mené de longue date par Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), au travers de sa stratégie environnementale.

Cette dernière se voit concrétiser par son 3e Plan Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), adopté en décembre 2022

Objectifs

Le plan climat a des objectifs à 2030 et 2050 sur son territoire, pour les points suivants :

- Baisse des consommations énergétiques du territoire
- Baisse des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- Augmentation de la production d'énergie renouvelable sur le territoire

Les 7 axes du Plan Climat

- Aménager et agir pour l'adaptation du territoire
- Mobiliser et sensibiliser
- Optimiser l'efficacité énergétique
- Favoriser et développer le mix énergie
- Favoriser la mobilité douce et partagée
- Favoriser la croissance verte et l'économie circulaire
- Agir sur l'agriculture et la biodiversité pour un aménagement durable du territoire

Actions réalisées en 2024

L'approbation définitive du Plan Climat Nouvelle Donne s'est faite au Conseil d'Agglomération du 12 décembre 2022. L'année 2023 marque le début de la prise de connaissance du Plan Climat et du démarrage de sa mise en œuvre.

En 2024, le Plan Climat s'est poursuivi :

- Recrutement d'une chargée de mission Plan Climat et d'un chargé de mission Labellisation Territoire engagé en transition écologique (TETE)
- Signature de l'acte d'engagement pour la labellisation TETE,
- Création de la démarche intégrée Plan Climat PCAET-TETE
- Mise à jour de la plateforme Plan Climat de m2A pour la réalisation du bilan Plan climat à mi-parcours
- Nomination d'un « référent démarche intégrée Plan Climat » dans chacune des 20 directions m2A

- Démarrage du déploiement des bornes de recharges dans les communes de m2A.
- Accompagnement des communes dans leurs projets, notamment ceux du Fonds Climat (**développé p. XX**), mais aussi ZAEnR (Zones d'Accélération des Energies Renouvelables)
- Contrôle de la Chambre Régionale de la Cour des Comptes sur l'adaptation au changement climatique et Plan Climat : rapport sur les actions menées par m2A un an après le contrôle

Chiffres-clés

- En investissement : 2M€ (Fonds Climat)
- Plus d'une centaine de partenaires sont d'ores-et-déjà identifiés pour contribuer au Plan Climat
- 20 référents internes m2A

Perspectives pour 2025

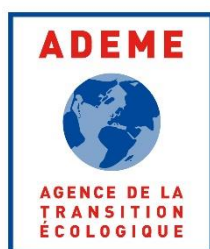
- Finaliser le déploiement des bornes de recharges pour véhicules électriques dans les communes
- Consolider les partenariats
- Utilisation de la plateforme Plan Climat
- Construire le bilan à 3 ans (fin 2025-début 2026)
- Participer à la COP Territoriale
- Animer un groupe de travail pour le pôle Métropolitain
- Construire et mettre en œuvre le programme des Rencontres du Climat (10-11-12 oct 2025)

Programme Territoire Engagé Transition Écologique (TETE)

M2A a acté le 11 juillet 2024 à la Maison du Territoire son engagement dans le programme national « Territoire Engagé Transition Écologique (TETE) » en présence de Sylvain Waserman, Président de l'ADEME. Une démarche qui s'articule autour de 2 référentiels thématiques, Climat Air Énergie et Économie circulaire.

Développée par l'ADEME, elle permet aux communes et établissements publics de coopération intercommunale (EPCI) de structurer et planifier leur transition écologique.

Ainsi, m2A donne un coup d'accélérateur à sa feuille de route et s'engage à mettre en œuvre des actions concrètes autour de 7 axes du Plan Climat, en vue de sa labellisation.



Un programme concret, modulable et sur mesure

En intégrant le programme TETE, m2a rejoint une communauté de plus 600 collectivités déterminées à agir pour la transition écologique de leur territoire dans un processus d'amélioration continue. Les enjeux sont multiples :

- Rendre le territoire attractif et durable
- Viser la sobriété énergétique et environnementale
- Améliorer le cadre de vie et la santé de la population
- Assurer et préserver les approvisionnements en ressources et en énergie
- Renforcer la résilience face aux changements climatiques



Mené pour une durée de 4 ans renouvelable, le programme TETE est assorti d'outils opérationnels, et d'un accompagnement sur-mesure pour faire de la transition écologique une réalité. Il agit comme un **accélérateur efficace de la baisse des émissions de CO2**, s'appuyant sur un **référentiel Climat-Air-Énergie de 61 actions, réparties dans 6 domaines** :

1. Planification territoriale,
2. Patrimoine de la collectivité,
3. Approvisionnement énergie, eau, assainissement,
4. Mobilité,
5. Organisation interne,
6. Coopération, communication.

Les étapes du programme

L'accompagnement personnalisé s'est concrétisé par la sélection en septembre 2024 du conseiller Climat-Air-Energie qui suit m2A durant toute la durée du programme. En coopération avec le chargé de mission et les directions, il doit établir un état des lieux des politiques et actions existantes en matière de climat, air et énergie. Ce diagnostic servira de base pour construire le plan d'action pluriannuel. Le conseiller assure également le suivi régulier des actions, ajuste les priorités et mesure les progrès lors de la visite annuelle. Enfin il prépare la collectivité à la valorisation de ses actions par la labellisation en fonction de son score dans le référentiel.

Ainsi, de **nombreuses actions concrètes** ont déjà été engagées par m2A, elles vont être valorisées dans le cadre du programme TETE, et le plan d'action permettra de fixer les priorités et d'enclencher des projets ambitieux en matière de transition écologique.

Actions réalisées en 2024

- Recrutement d'un chargé de mission m2A
- Signature de l'un acte d'engagement en présence de l'ADEME le 11 juillet 2024
- Sélection d'un conseiller pour accompagner m2A dans le programme TETE

Perspectives pour 2025

- Réalisation de l'état des lieux du programme Territoire Engagé Transition Écologique
- Lancement de l'Atelier Projet Permanent de la Démarche Intégrée Plan Climat
- Lancement de l'équipe projet de la Démarche Intégrée Plan Climat



Développer et améliorer les mobilités adaptées aux défis de demain

Hors industrie, les transports sont le premier poste de consommation d'énergie sur le territoire et le premier émetteur de gaz à effet de serre. À titre d'exemple, ils consomment 10 % d'énergie de plus que le secteur résidentiel, mais émettent près du triple des émissions de ce secteur, compte tenu de la prédominance des motorisations thermiques à 98 % - dont 8 points en thermique renouvelable (chiffres ATMO de 2022).

Les leviers pour réduire les émissions de gaz à effet de serre et les consommations d'énergie du secteur des transports résident dans la réduction des distances parcourues, l'accroissement du remplissage des véhicules, le report vers des modes moins émissifs et vers des véhicules qui consomment moins d'énergie et la réduction de l'intensité carbone des sources d'énergie.

Actions réalisées en 2024

- Inauguration de la Cité du Vélo, pôle d'animation et de services à l'intention des cyclistes et de leurs associations ;
- Soutien au covoiturage du quotidien avec le déploiement d'une application portée conjointement avec 10 autres intercommunalités du Haut-Rhin ;
- Organisation de la 4^e édition du Challenge Vélo. Cette initiative vise à promouvoir les mobilités actives, réduire les émissions de CO₂ et soutenir des causes locales, renforçant ainsi l'engagement environnemental et communautaire de m2A ;
- Achat de 7 bus standards et 4 bus articulés circulant au biogaz
- **stratégie de verdissement de la flotte de véhicules de m2A** : l'agglomération a franchi plusieurs étapes importantes en 2024. Cette étude concerne l'ensemble du parc automobile de l'agglomération, comprenant une grande variété de véhicules : véhicules légers (VL), véhicules de collecte, balayeuses, engins de levage, tracteurs, utilitaires.
 - ➔ étude approfondie lancée en 2023, les résultats et choix énergétiques pour cette flotte diversifiée ont été présentés en novembre 2024. Ces conclusions ont confirmé une approche adaptée à chaque type de véhicule, tout en visant une réduction globale de l'empreinte carbone.

Chiffres-clés

- 35 651 000 voyages sur le réseau Soléa
- 6 385 000 km commerciaux exploités par Soléa
- 22 rames de tramways et 12 rames de tram-train
- 78 bus standards, 42 articulés, 5 midibus et 2 minibus électriques.

Perspectives pour 2025

- Initiation d'une large mobilisation autour de la qualité de l'air, alliant partenaires publics et privés de l'ensemble du département, conclue par la signature d'une Charte Air-Santé en Haute-Alsace. Ce document pose les bases d'une coopération continue et pluri-partenariale pour agir en faveur de la qualité de l'air dans le Haut-Rhin.
- Mise en œuvre de la nouvelle Délégation du Service Public de Soléa, avec 5 % d'offre supplémentaire, une refonte globale du système de Transport à la Demande et la création de deux lignes de Cars Express ;
- Inauguration d'un nouveau système de vélos en libre-service, composé exclusivement d'une flotte de Vélos à Assistance Électrique. Installation progressive de stations à l'échelle de l'agglomération ;
- Expérimentation d'un système de récupération des particules issues des freinages des bus, en vue d'une généralisation du dispositif à l'ensemble de la flotte de Soléa ;
- Mise en œuvre des conclusions de l'étude de verdissement de la flotte m2A : achat m2A d'une 15ème de Poids Lourds au B100, 1 BOM électriques, 40% de Véhicules Légers électriques en 2025



Garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité élevée par une gestion sûre et durable de la ressource

La Régie de l'eau m2A

Elle assure depuis le 1^{er} janvier 2023 la fourniture de 15 millions de m³ d'eau sur 34 communes de l'agglomération.

Avec son projet de territoire « Vision 2030 », m2A s'est donnée pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale, énergétique et écologique, avec notamment comme enjeu de garantir sur tout le territoire un accès à une eau de qualité, par une gestion sûre et durable de la ressource « Eau », dont elle a la compétence.

• Protection des ressources

M2A s'engage activement dans la protection de la ressource en eau. Pour cela, la régie de l'eau m2A s'appuie sur l'expertise de deux animateurs en charge de la protection des captages. Cette mission consiste à travailler avec l'ensemble des acteurs situés sur les aires d'alimentations des captages, pour les accompagner à avoir un usage de la ressource alliant sobriété et résilience :

- sur le plan qualitatif avec une attention particulière sur les pratiques des exploitants agricoles situés sur les aires d'alimentation de captage afin de préserver la qualité de l'eau des pollutions, principalement causées par l'usage de produits phytosanitaires (dont les herbicides)
- sur le plan quantitatif en participant à veiller à l'équilibre global de la ressource sur chaque bassin versant, et ce dans la perspective du changement climatique.

• Accompagner et sensibiliser le monde agricole : les Paiements pour Services Environnementaux (PSE)

Trophée de l'eau PSE

M2A est lauréate, avec 4 autres collectivités haut-rhinoises, des Trophées de l'Eau 2023 décernées par l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse. Cette distinction récompense le travail réalisé avec les agriculteurs, qui sont rémunérés pour les services qu'ils fournissent afin d'améliorer les écosystèmes et préserver la qualité de l'eau. 9 000 hectares sont concernés sur le Haut-Rhin (dont 3 419 sur le territoire de m2A).
(les PSE développé p.12 à 14)

• Convention SENS 2027

SENS 2027, c'est quoi ? La convention SENS 2027 (Solutions Eau Nappes d'Alsace et Sundgau), c'est la réunion d'une trentaine d'acteurs régionaux qui s'engagent à protéger les nappes d'Alsace et du Sundgau.

La convention SENS 2027 fait suite à la Convention de partenariat de la nappe d'Alsace ERMES initiée en 2018-2022 entre l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, la Région Grand Est, les producteurs d'eau et le monde agricole.

SENS 2027, c'est qui ? Les signataires, l'Agence de l'eau Rhin-Meuse, l'État, la Région Grand Est, la Chambre d'agriculture d'Alsace, le SAGE III-Nappe-Rhin, la Collectivité Européenne d'Alsace (CEA), les collectivités productrices et distributrices d'eau potable, la SAFER, les coopératives et négoce agricoles, Bio Grand Est, la fédération régionale des CUMA, l'APRONA.

SENS 2027, c'est quand ? La convention SENS 2027 prévoit l'atteinte d'objectifs ambitieux d'ici 2027 pour la reconquête de la nappe d'Alsace (en particulier réduire à moins de 20% le nombre de points de suivi de la qualité des eaux avec des teneurs en herbicides et leurs métabolites dans les eaux brutes supérieures aux limites de qualité).

SENS 2027, c'est combien ? La convention SENS 2027 prévoit des actions sur 51 captages dont 29 nouveaux captages cibles. La Régie de l'eau m2A est plus particulièrement concernée par les captages de Wittelsheim gare qui doivent retrouver un niveau de qualité d'ici 2027.

Pourquoi fait-on SENS ? Considérant que les pollutions diffuses d'origine agricole représentent l'enjeu principal, seules des actions ambitieuses et coordonnées et mise en œuvre par l'ensemble des exploitations agricoles permettront de préserver et d'améliorer la qualité de l'eau des nappes d'Alsace et du Sundgau. C'est pourquoi monde agricole et producteurs d'eau potable ont choisi de travailler conjointement.

Comment fait-on SENS ? Les stratégies d'actions de reconquête de la qualité de l'eau (désherbage mécanique, cultures Bas Niveau d'Impact, leviers agronomiques...) sont réaffirmées pour tendre vers un changement des systèmes de productions agricoles moins dépendants des intrants (en évitant ainsi les phénomènes de substitution de produits phytosanitaires) dans une dynamique positive et durable.

Le 2^{ème} Contrat de Territoire 2023-2026 « Eau et Climat » (CTEC)

En 2023, m2A a signé aux côtés du SIVOM de la Région Mulhousienne, de la Ville de Mulhouse, de Rivières de Haute Alsace, des Syndicats de Rivières présents sur son territoire (le Syndicat Mixte du Sundgau Oriental, le Syndicat Mixte de la Thur Aval et le Syndicat Mixte des cours d'eau et des canaux de la plaine du Rhin, le Syndicat Mixte de l'Ill et le Syndicat Mixte d'aménagement de la Doller), et de l'Agence de l'eau Rhin Meuse, **un second Contrat de Territoire « Eau et Climat »**. Conclu pour une durée de 4 ans (2023-2026), le territoire s'engage à travailler sur les trois grands axes suivants :

- La préservation de la ressource en eau et des milieux naturels,
- L'adaptation du territoire au changement climatique,
- Mobiliser et dynamiser le territoire autour des deux premières thématiques

47 actions ont ainsi été inscrites au contrat pour un montant global de **68 millions d'euros**. L'Agence de l'eau Rhin Meuse a d'ores et déjà bloqué un montant prévisionnel d'aides de 30,7 millions d'aides pour l'ensemble des signataires du CTEC de la Région Mulhousienne, dont 7,7 millions d'euros pour Mulhouse Alsace Agglomération.

Actions m2A :

- Le renouvellement du réseau, notamment de conduites maitresses.
- La poursuite des réflexions globales sur les consommations d'eau, et ainsi viser à plus de sobriété dans les usages de la ressource.

- Comme chaque année, des actions de sensibilisation sont également portées par l'Agglomération et financées par l'AERM. Parmi elles, on compte l'accompagnement des scolaires sur des thématiques liées à l'environnement ou encore l'événement la Nature près de chez moi.
- Des actions sur les filières, notamment sur le miscanthus sont portées par la Régie de l'eau.
- La poursuite du travail avec agriculteurs engagés dans les PSE.

Chiffres-clés

Mulhouse Alsace Agglomération

- Depuis le début du contrat, Mulhouse Alsace Agglomération a lancé 11 projets pour un montant de 5,2 millions d'euros, soutenus par l'Agence de l'eau Rhin Meuse à hauteur de 1,2 millions d'euros.

Les 39 communes

- En 2024, les communes ont porté un budget de 4,5 millions d'euros pour la préservation de la ressource ne eau. L'ensemble des projets a été subventionné à hauteur de 800 000 € par de l'Agence de l'eau Rhin Meuse.
- Depuis 2023, la réalisation des travaux de désimperméabilisation a permis d'atteindre 75% des 100 000 m² objectifs inscrits à la convention de partenariat.

Perspectives pour 2025 En 2025, m2A devrait notifier environ 2 millions d'euros d'aide de la part de l'AERM pour les actions portées dans le cadre du CTEC. Parmi elles, on compte la poursuite :

- Des actions menées avec le monde agricole, afin de tendre vers une agriculture résiliente au service de l'eau et du climat. Des actions seront menées sur certains captages spécifiques, notamment sur les secteurs de Wittelsheim Gare et Berrwiller.
- De l'accompagnement des communes dans les projets liés à la biodiversité permettant ainsi de préserver les écosystèmes et de les garder fonctionnels. En 2025, m2A prévoit de répondre à l'appel à projet TVB de l'Agence de l'eau Rhin-Meuse et de la Région Grand-Est.
- De l'accompagnement des projets de désimperméabilisation afin de rendre nos espaces urbains plus perméables et participer au rechargement des nappes de notre territoire.
- De la protection de la ressource par le renouvellement de conduites maitresses, le renforcement de la recherche de fuites, etc. 2025 sera également l'occasion d'organiser un atelier projet autour du schéma directeur eau potable et ainsi déterminer collégialement la future politique de l'eau.
- dissolution SIAEP Heimsbrunn



Développer et promouvoir une agriculture à faible impact environnemental pour tendre vers l'autonomie alimentaire et améliorer la santé des habitants

Engagées depuis de très nombreuses années sur les questions environnementales, Mulhouse Alsace Agglomération a toujours porté une attention particulière aux questions d'agriculture durable et d'alimentation. Dès 2007, ces notions étaient au cœur du Plan Climat Territorial.

Cette action en faveur de l'agriculture durable s'est traduite par le développement des circuits courts et de l'agriculture biologique/locale, pour des produits destinés à la vente au particulier ou à la restauration collective, et une politique d'aide aux communes pour le maintien des terres agricoles.



Depuis 2018, m2a accompagnée de 15 partenaires organisés en Comité Technique mènent une démarche volontaire, labellisée de niveau 2 en 2021 par le Ministère de l'Agriculture, acte le contenu du PAT (Projet Alimentaire Territorial), qui porte une vision commune : « offrir à la population un meilleur accès à une alimentation saine, locale, issue d'une agriculture respectueuse de l'environnement et équitable ».

Actions réalisées et chiffres clés 2024

- **Partenariat avec la CCA** (Chambre d'Agriculture d'Alsace) : Informations des acteurs du PAT par la Newsletter avec 4 éditions en 2024.

Participation et présence au stand de la 2^{ème} édition des Journées d'octobre avec les PAT du Sud Alsace, pour la promotion des producteurs locaux

- **Accompagnement global personnalisé « OPEBIO » par BIO en Grand Est (BGE) pour l'introduction de produits locaux et filières bio notamment dans la restauration collective** : Aide m2A en 2024 de **11 500 €** pour Bio en Grand Est pour l'accompagnement des porteurs de projets dont le service périscolaire de m2A par rapport au respect de la loi Egalim. Accompagnement pour la mise en place d'un forum producteurs – acheteurs
- **Accompagnement des communes et des agriculteurs dans leur projets agricoles à faible impact environnemental, en partenariat avec Terre de Lien d'Alsace (TDLA)** : Aide m2A en 2023 de **11 500 €** pour l'accompagnement de 5 agriculteurs pour la reprise de leur ferme et pour la création d'une cellule foncière sur m2A avec la SAFER, la CAA, la CEA et l'AERM. La 2^{ème} réunion de ce groupe a eu lieu en novembre 2024.
- **Pour faciliter l'accompagnement des projets répondant aux objectifs du PAT, mise en place d'un outil d'ingénierie et d'animation « la Marmite à projet »** : Portée par Ecooparc, la marmite à projet est un dispositif d'accueil et d'accompagnement des porteurs de projets.
Nombre de projets entrés dans la marmite entre décembre 2021 et décembre 2024 : **23**

- Les projets aboutis, et/ou encore en cours de développement avec l'appui de la Marmite : **11**
- Nombre de projets entrés dans la marmite en 2024 : **4**
- Nombre de projets suivis en 2024 (un ou plusieurs rendez-vous de travail avec les porteurs de projet, mise en relation, suivi...) : **13**

Aide m2A en 2024 de 21 000 € sur un total de 60 000 € pour 4 ans

- **Accompagnement des filières à bas niveau d'impact sur la ressource en eau :**

En 2024, un travail a été mené pour la préfiguration d'un forum producteurs – acheteurs en mars 2025 : réunions avec les acteurs, échanges sur les besoins, identifications des actions, ...
Des travaux ont été réalisés sur le « *Plan herbe* » avec les EPCI du Sud Alsace.

- **Accompagnement pour l'installation de nouveaux agriculteurs** répondant aux objectifs de développement de la filière alimentaire de proximité définie dans les objectifs opérationnelles du PAT, **le Concours « Les fermes de demain »** permet à trois agriculteurs lauréats de bénéficier d'une dotation financière **de 5000€**. En septembre 2024, le 3^{ème} concours a été lancé pour une remise des prix au printemps 2025.

- **Accompagnement et sensibilisation des producteurs locaux, l'organisation les « Fermes ouvertes »** permet de faire connaître au plus grand nombre, la réalité d'une exploitation agricole : la 3^{ème} édition 22 septembre 2024 avec **4 fermes ouvertes ont attiré 1 500 personnes**.



- **Le déploiement des PSE : PSE**

En 2021 m2A a lancé une étude de préfiguration pour la mise en place de Paiements pour Services environnementaux (PSE), réalisée par la chambre d'Agriculture Alsace. Suite aux résultats de l'étude, m2A, le service Eau de la ville de Mulhouse (devenu régie communautaire) et le SIVOM ont décidé de se lancer via une convention de cofinancement en 2022. Les PSE sont construits, portés, gérés, distribués et contrôlés par les collectivités avec des financements à hauteur de 80% par l'Agence de l'Eau Rhin Meuse (AERM). Ils valorisent des pratiques agricoles permettant de préserver et d'améliorer les qualités des ressources en eau, de préserver la biodiversité et les paysages (érosion et coulées de boues), et se formalisent par un contrat de 5 ans avec chaque agriculteur qui s'engage.

3 services environnementaux ont été retenus au niveau du territoire :

- Réduction de la QSA (Quantité de Surface Active) herbicide ;
- % de cultures bas niveau d'impact (BNI)
- Couverture du sol au printemps (jusqu'au 30 juin) des zones à enjeu érosion

Au total 41 contrats PSE

- **41 exploitations engagées : 3353 ha** engagés dont 1132 ha en zone à enjeu eau et 784 ha en zone à enjeu érosion
- **303 976 € versés aux agriculteurs** dont **80% financés** par AERM et 20% financés par m2a et le SIVOM

Perspectives pour 2025

- Forum producteurs – acheteurs mars 2025
- Réunir la cellule foncière et travailler sur la note de cadrage
- Poursuivre les travaux inter PAT
- 300 000 € d'aides prévisionnelles en 2025 pour les 41 agriculteurs engagés
- Remise des prix du 3^{ème} concours
- « Fermes ouvertes » le 21 septembre 2025



Sanctuariser, valoriser et enrichir notre patrimoine local de biodiversité

Nous bénéficions d'une richesse naturelle importante : nous dénombrons sur le territoire 2 100 espèces animales et 1 000 espèces floristiques. La préservation de cette richesse constitue un enjeu pour les années à venir.

En reconnaissant cette biodiversité, nous visons une sensibilisation accrue à la protection.

Les espaces ruraux et périurbains en quelques chiffres

- 318 km² d'espaces naturels et agricoles
- 73% de la surface du territoire

GERPLAN

Origine et objectifs

Le plan de gestion de l'espace rural et périurbain, dit GERPLAN, est un dispositif créé et encadré par la CeA qui permet d'accompagner des projets relatifs à la préservation de la biodiversité, la qualité des paysages et sensibiliser à la richesse de notre patrimoine naturel. L'objectif recherché est la conciliation des différents usages des espaces urbains et péri-urbains avec les enjeux environnementaux et notamment la préservation de la biodiversité.

Fonctionnement

Le portage des actions identifiées au sein du GERPLAN incombe aux structures intercommunales qui souhaitent s'engager volontairement. C'est le cas de m2A depuis 2004. Les élus ont fait le choix de s'investir encore davantage puisque l'agglomération subventionne les actions menées dans le cadre du GERPLAN à hauteur de 20% qui s'ajoutent au 40% que la CEA peut prendre en charge.

Un programme prévisionnel recensant les projets potentiellement éligibles auprès des bénéficiaires (communes, associations à but non lucratif, agriculteurs et l'agglomération) est établi annuellement en collaboration étroite avec la CEA. Après validation par le comité d'agrément m2A pour la préservation de la biodiversité et gestion des espaces naturels, ce programme d'actions est proposé au vote en Conseil d'Agglomération.

Concrètement

La mise en œuvre du GERPLAN suppose d'apporter un appui aux communes, associations et agriculteurs dans le montage technique et administratif de leurs projets.

Programme d'actions GERPLAN 2024

Quelques exemples d'actions ayant bénéficiées d'aides de m2A et de la CeA :

- Commandes groupées d'arbres et d'arbustes à destination des habitants de Riedisheim,

- Plantations d'arbres à Flaxlanden, Battenheim, Sausheim...,
- Actions de communication de l'association RHENAMAP qui soutient l'alimentation en circuits courts et locaux ,
- Semaine Biodiversité (sensibilisation du public scolaire) à Rixheim

5ème édition de « La nature près de chez moi », un projet GERPLAN de sensibilisation à l'environnement et la biodiversité porté par m2A

Cette action cofinancée par m2A, la CEA et l'Agence de l'eau Rhin Meuse, a permis aux habitants de s'inscrire à une ou plusieurs des 43 sorties nature organisées sur le territoire de l'agglomération afin de découvrir les espaces naturels de proximité et les espèces qui les habitent en présence d'animateurs des CINE Moulin nature de Lutterbach et de la Petite Camargue Alsacienne.

Les sorties ont permis de toucher, et par là même de sensibiliser environ 400 personnes à la connaissance et à la préservation de la nature.



Sur les problématiques des nuisances liées aux corvidés

En complément du protocole d'action élaboré en 2022 et des compilations de données de 2023, m2A a établi et transmis une note à destination des maires contenant un rappel des possibilités des communes face aux nuisances que peut générer la présence des corneilles noires et corbeaux freux.

Atlas de la biodiversité intercommunale

Le bureau d'étude BIOTOPE, à qui la synthèse des données collectées par le CBAL et ODONAT a été confiée, a produit fin 2024 une première version des livrables à destination des professionnels et du grand public restant à finaliser.

Réponse à l'Appel à projet Trame verte et bleue sur le secteur des collines

L'année 2024 a été l'occasion de rencontrer les communes et les partenaires en vue de préparer une réponse à « l'appel à projet trame verte et bleue » cofinancé par la DREAL, l'agence de l'eau Rhin Meuse et la région Grand Est. Le dépôt du dossier est prévu pour le premier trimestre 2025.



Chiffres-clés

- 9 projets GERPLAN ont été votés en 2024 pour lesquels m2A a versé un peu plus de 24 000 € de subventions
- 5^{ème} édition de « la Nature près de chez moi » / 43 sorties environ 400 participants

Perspectives pour 2025

- Finalisation et sortie de l'atlas de la biodiversité intercommunale
- Lancement de l'actualisation de l'Atlas
- Dépôt de la réponse à l'appel à projet trame verte et bleue pour 6 communes de m2A
- Poursuite du soutien aux communes pour le montage de projets en faveur de la préservation de la biodiversité



Tendre vers l'autonomie énergétique de notre territoire

Conseiller les particuliers sur la maîtrise des consommations d'énergie et la rénovation thermique de l'habitat

L'Espace Conseil France Rénov' de l'ALME



m2A soutient financièrement la mission d'Espace Conseil France Rénov' de l'Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (ALME) de l'agglomération mulhousienne. Cette mission est cofinancée par la Région Grand Est et les CEE (Certificats d'économies d'énergie) dans le cadre du SARE (Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique).



L'Espace Conseil France Rénov' délivre des conseils indépendants, objectifs et gratuits autour de la maîtrise des consommations d'énergie et de la rénovation thermique de l'habitat. Elle accompagne également les copropriétés situées sur le territoire de m2A dans leurs projets de rénovation énergétique. L'ALME organise et participe à différentes actions de sensibilisation aux économies d'énergie.

Actions réalisées en 2024

Conseil aux habitants dans leurs projets de rénovation thermique

L'ALME a réalisé 1756 conseils en 2024 auprès des habitants du territoire dans leurs projets de rénovation thermique et énergétique. Les conseils portent sur les aspects techniques de la rénovation, sur les aides financières mobilisables ou encore sur la démarche à adopter. Ils visent les maisons, appartements, ou encore copropriétés, et s'adressent aux propriétaires occupants, bailleurs ou encore syndics de copropriété, quelles que soit les conditions de ressources des demandeurs.

Actions de sensibilisation à la sobriété énergétique

En 2024, l'ALME a réalisé 43 actions d'animations à destination du grand public ainsi que des professionnels du bâtiment (artisans, architectes, agences immobilières, etc.) : stands sur salons ou journées d'information thématiques, conférences, ateliers de sensibilisation...

Salon de l'Immobilier

En 2024, l'ALME a participé au Salon de l'Immobilier de Mulhouse. Les conseillers ont tenu un stand pour renseigner les particuliers ayant des projets de rénovation énergétique, aussi bien sur les aspects techniques que financiers. La présence de l'ALME a été appréciée par les visiteurs à la recherche d'un lieu de conseil indépendant, objectif et gratuit.

Forum du bailleur solidaire

Le 5 octobre 2024, l'ALME a tenu un stand d'information au forum du bailleur solidaire organisé par un groupe de partenaires à la SIM de Mulhouse. Elle a également proposé une conférence sur les aides à la rénovation énergétique en 2024. Ce forum a pour objectif de permettre aux propriétaires bailleurs : de découvrir la gestion locative sociale et l'intermédiation locative, de s'informer sur les réductions fiscales et aides possibles, de rencontrer les différents acteurs et professionnels de l'immobilier et de la gestion locative (ADIL, CAF, notaires, etc...).

Salon Made in Alsace à Lutterbach

L'ALME a animé 2 conférences lors du salon Made in Alsace qui s'est tenu du 22 au 24 mars 2024 à Lutterbach, salon du consommateur. Les conférences ont porté sur les thèmes suivants : « Les écogestes, économiser à tous les coûts » et « Les clés d'une rénovation performante » et ont permis à 25 visiteurs d'être sensibilisés à ces thématiques pour aller plus loin dans leur démarche.

Chiffres-clés

1756 conseils

43 animations

216 personnes sensibilisées



Perspectives pour 2025

L'Espace Conseil France Rénov' de l'ALME interviendra dans le cadre du Service Public de la Rénovation de l'Habitat par l'intermédiaire du Pacte Territorial porté par m2A.

Lien utile : www.alme-mulhouse.fr

La production d'énergies renouvelables sur le territoire

Le développement des réseaux de chaleur avec intégration d'une part plus importante d'énergies fatales et renouvelables dans le mix énergétique s'est concrétisé par la mise en service du réseau intercommunal Valorim. La réflexion concernant un maillage élargi et une interconnexion des différents réseaux existants et en projet s'est poursuivie dans le cadre de l'étude de réactualisation du Schéma Directeur en cours.

« m2A ENERGIES » en charge de la réalisation du réseau de transport de la chaleur de récupération des industriels de la bande Rhénane, réseau de chaleur vertueux de m2A, un enjeu fort pour l'avenir du territoire



Dans le cadre de son Projet de Territoire, « Vision 2030 », m2a s'est donné pour première ambition d'être un territoire de nouvelle donne environnementale et énergétique. Pour y parvenir, l'un de ses objectifs est de tendre vers l'autonomie énergétique de son territoire. En 2023, son schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur est entré en phase opérationnelle et la constitution de la société d'économie mixte « m2A ENERGIES » en est une phase clé.

La réalisation de ce réseau de transport, et la réalisation de nouveaux réseaux de chaleur, viendront compléter les réseaux existants de m2A, désormais qualifiés de « réseau vertueux », entraînant une obligation de raccordement, selon certains critères, dans le cadre du classement des réseaux de chaleur.

L'autonomie énergétique, objectif de m2A pour répondre aux enjeux climatiques

En 2020, m2A s'est engagée dans la refonte de son schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur, pour préparer les évolutions rendues nécessaires par la transition écologique qui s'impose à tous. Pour y répondre, l'Agglomération se mobilise, conformément à son Plan Climat Nouvelle Donne, en cherchant à limiter la production de gaz à effet de serre (CO2) et à : - diminuer sa dépendance aux énergies fossiles (dont le gaz, et tout particulièrement avec la crise actuelle. Cf. son plan Energies 2030 présenté en décembre 2022), - développer des énergies renouvelables sur son territoire, par des moyens modernes (solaire thermique, solaire photovoltaïque, petit éolien, petit hydraulique, biomasse, géothermie basse température), - alimenter sa consommation par l'énergie ainsi produite en la récupérant et en la diffusant par ses propres réseaux de chaleur, avec une volonté de « verdissement ».

Un réseau de transport et des réseaux de distribution de la chaleur fatale pour plus d'autonomie

La réactualisation du schéma directeur des énergies et des réseaux de chaleur a débuté en 2020 par une phase prospective autour de **3 enjeux majeurs** :

- l'avenir de la Centrale thermique de l'Illberg (la cogénération est la production simultanée de deux formes d'énergies différentes au sein d'une même centrale),

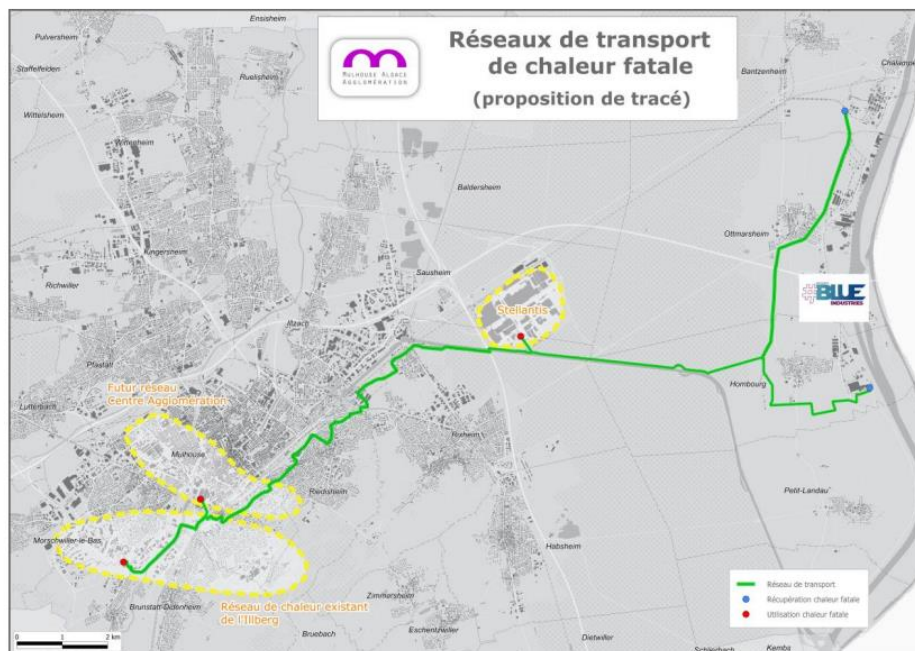
- la valorisation des ressources du territoire,
- les perspectives de développement des réseaux de chaleur.

Cette phase prospective a été menée par INDIGO, et a été reprise avec le support du groupement d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage (AMO) « Finance Consult - Parme Avocats - Ferest Energies ».

Elle s'est achevée avec l'adoption en Conseil d'agglomération du 30 janvier 2023 du projet de récupération de la chaleur fatale des industriels de la bande rhénane pour alimenter le réseau de l'Illberg et accroître le nombre de bénéficiaires de chaleur décarbonée (sans CO₂ - gaz à effet de serre) sur le territoire de l'Agglomération, avec :

- la réalisation d'un réseau de transport d'une trentaine de kilomètres entre la bande rhénane et l'Illberg, permettant ainsi d'alimenter de nouveaux clients potentiels, industriels, logements ou acteurs du tertiaire,
- le déploiement d'un nouveau réseau de chaleur « Mulhouse Centre Agglomération », dans le cadre d'une délégation de service, sous forme de SEMOP, venant s'ajouter à la liste des réseaux de chaleurs existants, d'intérêt communautaire depuis 2018 :
 - le réseau de chaleur de l'Illberg,
 - le réseau de chaleur de Rixheim,
 - le réseau de chaleur de Rixheim – Riedisheim – Illzach – Mulhouse
 - et désormais le réseau de chaleur « Mulhouse Centre Agglomération », principalement approvisionné en énergie de récupération (chaleur fatale industrielle...).

Ce projet permettra un verdissement de l'énergie utilisée dans l'Agglomération, à hauteur de plus de **200 GWh/an à l'horizon 2026**.



Création de la société

d'économie mixte « m2a ENERGIES » pour la réalisation et l'exploitation du réseau de transport de chaleur fatale

Pour capter, transporter et diffuser la chaleur fatale émise par les industriels de la bande rhénane, toutes les études juridiques et financières, ainsi que les concertations menées avec les partenaires, ont

conduit à privilégier **le choix d'un partenariat institutionnel, sous gouvernance publique**, de manière à assurer la prise en compte des orientations de transition énergétique issues du schéma directeur. Ce réseau de transport de la chaleur fatale depuis la bande rhénane a vocation à alimenter le réseau de chaleur « Mulhouse Centre Agglomération », celui de la Centrale thermique de l'Illberg ainsi que des industriels situés sur le territoire, tels que Stellantis.

Pour la réalisation et l'exploitation de ce réseau de transport, le choix s'est porté sur la constitution d'une société d'économie mixte (SEM), « m2A ENERGIES », constituée de m2A et de R-CUA (Réseaux de Chaleur Urbains d'Alsace).

R-CUA est un partenaire d'expertise de m2A, qui détient déjà 51% de Valorim, société qui assure pour le compte de m2A en DSP l'exploitation du réseau historique de Rixheim et du dernier réseau de chaleur de Rixheim – Riedisheim – Illzach – Mulhouse.



La SEM « m2A ENERGIES » est officiellement constituée par l'adoption en Conseil d'agglomération du 26 juin 2023 de ses statuts, du pacte d'actionnaires et la nomination de ses administrateurs.

Les principales caractéristiques techniques et financières qu'elles se fixent sont :

- une proposition de tracé du réseau de transport ;
- un volume de chaleur enlevée annuellement par la Centrale Thermique Illberg (CTI), le réseau « Mulhouse Centre Agglomération », en délégation de service public, et Stellantis, de plus de 200 GWh, avec l'ambition d'être sur un « réseau de chaleur vertueux »,
- des investissements d'un montant de 130 millions d'euros (130 M€),
- la sollicitation de subventions dans le cadre du Fonds chaleur de l'ADEME, Agence de transition écologique, à hauteur de 50 millions d'euros (50 M€).

Pour atteindre ces objectifs, la SEM « m2A ENERGIES » est dotée d'un montant de capitalisation de 4 millions d'euros (4 M€), répartis entre :

- **m2A à hauteur de 66% des parts, soit 2,64 millions d'euros (2,64 M€)**
- **R-CUA à hauteur de 34% de parts, soit 1,36 millions d'euros (1,36 M€).**

De futurs partenaires institutionnels et/ou financiers pourront être associés, comme : la Collectivité européenne d'Alsace (CeA), la Région Grand Est et la Banque des Territoires - Groupe Caisse des dépôts.

Le projet est en outre susceptible de bénéficier de subventions du « Fonds Chaleur » géré par l'ADEME, Agence de transition écologique, pour le compte de l'Etat.

Actions réalisées en 2024

- Finalisation du raccordement du quartier BEL-AIR au RCU ILLBERG
- Mise en œuvre des conclusions de l'actualisation du schéma directeur des réseaux de chaleur
- Passage et obtention de l'audit de renouvellement ISO50001 (management de l'énergie) pour le RCU ILLBERG

- Création de la SEM m2A-énergies le 06 décembre 2023

Chiffres-clés

- 20 copropriétés – 800 logements – Taux ENR de 57 % - investissement de 3M€ pour le quartier Bel-Air
- Objectif 60% ENR d'ici 2028. (Engagement direction dans le cadre de la certification ISO50001 (management de l'énergie))
- Rhénane et les futurs points de livraison (clients : STELLANTIS, futur réseau centre Agglo et l'ILLBERG)

Perspectives pour 2025

Pour la SEM m2A-énergies :

- Lancement du marché de conception/réalisation du réseau de transport. Ce projet favorisera l'autonomie énergétique du territoire, le verdissement du mix énergétique des réseaux de chaleur existants et futurs sur le territoire m2A.
- Echanges avec les industriels : Etudes liées aux installations de récupération de chaleur fatale, pré-contractualisation.
- études, réalisation puis gestion du réseau de transport de chaleur fatale/récupération entre les industriels de la bande Rhénane et les futurs points de livraison
-

Pour les autres réseaux de chaleur m2A :

- Extension du RCU Rixheim-Riedisheim vers Porte de Bâle et densification du réseau.
- Audit de suivi de la certification ISO50001 du RCU de l'ILLBERG.
- Lancement de la DSP du futur réseau de chaleur « Mulhouse Centre Agglomération ».



Réduire la production de déchets et assurer la collecte pour une valorisation optimale

La gestion et la valorisation des déchets, dont la compétence est répartie entre le SIVOM de la région mulhousienne et notre agglomération, doit évoluer pour tendre vers une diminution des déchets produits, mais également vers une diminution du coût environnemental de la collecte en elle-même.

En 2013, m2A s'est engagée dans un programme local de prévention des déchets. Il s'agissait d'un contrat d'objectifs dont la finalité était de réduire de 7% les ordures ménagères et assimilées d'ici 2017. A l'issue de ces 5 années, l'objectif de départ a été atteint. Les nombreuses actions réalisées ont permis de réduire les déchets de 7,2%. Depuis m2A a poursuivi certaines actions et en a créé de nouvelles.

Ce programme est porté par m2A et ses partenaires. M2A s'appuie en effet sur un réseau d'une centaine d'acteurs engagés (SIVOM, communes de l'agglomération, Région Grand Est, associations et entreprises de l'ESS, artisans, etc...). Au fil du temps, le réseau s'est développé grâce aux actions et événements amenant de nouveaux acteurs chaque année.

Réduction des déchets 2024

La politique de prévention des déchets permet d'inscrire le territoire dans la démarche de transition écologique et de le rendre plus résilient. Il favorise en outre le bien-être des habitants (santé, lien social, engagement, pouvoir d'achat) et les incite à devenir des consom'acteurs. Enfin, il soutient des emplois locaux non délocalisables et mobilise de nombreux acteurs. Depuis janvier 2021, suite à la délibération d'engagement dans un PLPDMA en décembre 2022 (Programme local de prévention des déchets ménagers et assimilés), le programme est en cours d'élaboration. L'objectif est d'amplifier la prévention des déchets sur le territoire, de mobiliser de nouveaux acteurs et de développer l'économie circulaire. Des comités de pilotage réguliers permettent de suivre l'avancée.

Elaboration du PLPDMA

En 2024, les fiches-actions ont été retravaillées sur la base des propositions des groupes de travail thématiques, de benchmarking et des résultats des caractérisations de déchets réalisées par un cabinet pour le compte du SIVOM en 2023-2024. Les informations issues des caractérisations, la mise en place de certaines REP (Responsabilité élargie du producteur) et de la collecte des biodéchets ont conduit à modifier le plan du programme et le contenu ou les objectifs de certaines fiches.

11^{ème} édition de la SERD (Semaine Européenne de Réduction des Déchets)

M2A assure la coordination, sensibilise, mobilise les acteurs et promeut la SERD, auprès du grand public et de l'ADEME. Le dynamisme des acteurs et de m2A est reconnu par l'ADEME.

Vitrine de la prévention des déchets sur l'agglomération, cette édition, a connu une forte mobilisation des acteurs :

- **235 actions**, menées **par 73 acteurs** (communes, certains services de m2A ou du SIVOM, associations, entreprises). 15 nouveaux partenaires se sont lancés en 2024. 2 thèmes ressortent : le réemploi (44 %) et la lutte contre le gaspillage alimentaire (40 %).
- **5 600** personnes ont été sensibilisées.

Atelier 0 déchet - 3^{ème} édition

39 ateliers/rencontres 0 déchet sur l'éco-consommation, l'univers de bébé, le compostage et la couture ont été déployés sur le territoire de m2A pour inciter les ménages à réduire leurs déchets et à adopter des gestes alternatifs. 2 nouveautés ont été proposées : 1 atelier « fabrication d'un nichoir en bois » et un autre « fabrication d'une table de chevet » en bois de réemploi. Ateliers animés par 6 prestataires, dont le SIVOM Mulhouse Sud-Alsace.

377 participants ont bénéficié du programme, **dont 226 personnes différentes**.

Suite à plusieurs années d'organisation d'ateliers zéro déchet, 2 enquêtes quantitatives ont été préparées en 2024 et réalisées en 2025 afin d'évaluer leurs impacts sur les participants et entrer dans une démarche d'amélioration continue.

Prêts de couches lavables : 7 familles en 2024. 71 % vont acheter des couches lavables, 4 n'auraient pas osé le faire sans test préalable. Estimation de 2,2 de tonnes de couches jetables évités, jusqu'à la propreté des enfants. Comme chaque année, les familles apprécient cette possibilité gratuite d'expérimentation, les conseils pratiques reçus et les échanges entre participants.

5^{ème} édition distribution de poules : 400 poules pondeuses (2 par ménage) ont été distribuées à 200 foyers volontaires de l'agglomération. 2 poules pondeuses par ménage permettent d'économiser 146 kg/an de déchets. Depuis 2018, 2200 poules qui ont été distribuées à 1 100 ménages.

Le « Village Réemploi » à la Foir'Expo

Pour la 3^{ème} édition, **une 20^{aine} d'acteurs** (structures d'insertion et artistes) travaillant avec des matériaux et objets de seconde main se sont rassemblés pour animer un espace entièrement dédié au réemploi. Nouveautés cette année, des ateliers animés par différents acteurs de la transition écologique ont été proposés. m2A a assuré la coordination, la communication et a financé la location des stands. Cette édition a été un succès et sera reconduite en 2025.

Chiffres-clés

- En fonctionnement : **30 365** en 2024

Collecte 2024

L'année 2024 est caractérisée par :

- Conclusion de l'étude relative au déploiement des biodéchets ;
- Expérimentation de la collecte des biodéchets à Bollwiller, Ruelisheim et au quartier du « Haut Poirier » à Mulhouse. Première collecte le 3 décembre 2024 ; 12 860 kg de biodéchets collectés sur ce premier mois. Déploiement accompagné du rappel des gestes de tri (biodéchets, emballages en verre, filière de recyclage notamment en déchetterie) ;
- Elaboration du règlement de collecte : règles d'utilisation du service public, modalités de collecte, sensibilisation des usagers à la réduction des déchets et des pratiques de tri, obligation en matière d'élimination et dispositif en cas d'abus.



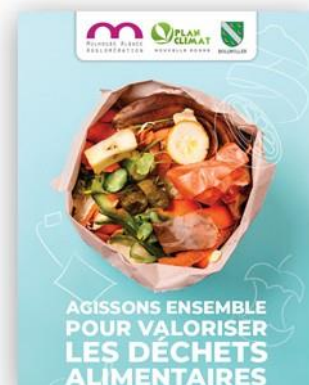
Chiffres-clés

Territoire et collecte : l'agglomération collecte les déchets ménagers et assimilés de 39 communes (276 700 habitants)

- **15 communes collectées en régie** (173 400 habitants)
- **24 communes collectées avec un prestataire** (103 300 habitants), Nicollin

Les tonnages : en 2024, les tonnages collectés ont été de 88 492 tonnes soit -0,4% par rapport à 2023

- **61 059 tonnes Ordures Ménagères résiduelles**
- **16 763 tonnes de déchets recyclables** (hors verre et déchetteries)
- **7 439 tonnes de verre**



Pré-collecte : les chiffres donnés s'entendent tous flux confondus (verre, CS, OMr, DV, fermentescibles)

- **161 215 bacs**
- **1,6 millions sacs jaunes**
- **626 conteneurs aériens et enterrés**

Collecte :

- **164 agents**, hors saisonniers, toutes activités confondues (Collecte porte à porte, collecte en apport volontaire, entretien des bacs, logistique des sacs jaunes, brigadiers du tri et de la propreté, études des aménagements, suivi du prestataires, encadrement)
- **25 camions Benne à Ordures Ménagères + 13 camions multi bennes et camions grues**
- **1 prestataire** (Nicollin)

Dépenses de fonctionnement (collecte et traitement) :

- **46 759 067 €** en 2024 (42 079 231 € en 2023)

- Des dépenses de fonctionnement maîtrisées

Recettes de fonctionnement :

- TEOM 2024 = 42 391 781 € (contre 40 651 737 € en 2023)
- Produits des services, du domaine et ventes diverses 2024 = 4 105 818 €
- Produits facturation travaux 2024 = 1 538 424 €
- Produits facturation prestations 2024 = 1 779 582 €

Total général des recettes de fonctionnement : 46 759 067 €



Dans l'ensemble, on constate **une stagnation du tonnage des ordures ménagères collectées (- 0.4 %)**. Ce phénomène consolide la nécessité de poursuivre nos actions de sensibilisations.

Le tonnage du verre connaît à nouveau une baisse pour la troisième année consécutive (-7,96% entre 2022 et 2024). Ceci souligne l'importance de relancer la communication de ce geste de tri

La collecte des déchets encombrants en porte-à-porte est en très forte baisse à – 50 %. Cette réduction s'explique par la modification du fonctionnement de ce service depuis 2023 au travers de la prise de rendez-vous pour le ramassage.

Perspectives pour 2025

- Poursuite du déploiement de la collecte des biodéchets
- Expérimentation :
 - Réduction de la fréquence de la collecte des ordures ménagères à Bollwiller et Ruelisheim (passage d'une collecte par semaine à une collecte toutes les deux semaines) et au quartier du Haut Poirier à Mulhouse (passage de deux collectes par semaine à une collecte par semaine),
 - Tri sur l'espace public : expérimentation aux abords de 9 parcs et jardins répartis sur tout le territoire ;
- Adoption du Règlement de Collecte des déchets et assimilés ;
- Finalisation du projet PLPDMA (Plan Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés).
- Lancement des études de programmation d'une nouvelle UVE par le SIVOM



Soutenir les communes dans la valorisation et l'usage de l'espace public avec une implication citoyenne

Lancée en 2008 à Berrwiller, la journée citoyenne est devenue un mouvement fédérateur sur l'ensemble du territoire français.



Les objectifs

- Favoriser le lien social au travers des rencontres entre les habitants et favoriser l'intégration
 - Echanger et partager
 - Encourager l'embellissement de la commune
- Cette journée c'est aussi le moyen de développer la notion de civisme et l'apprentissage, notamment chez les plus jeunes.

Partenariats

L'Observatoire national De l'Action Sociale décentralisée (ODAS) a pour **volonté** de promouvoir cette journée citoyenne.

Ce partenariat a pour objectif :

- De promouvoir la journée citoyenne
- De développer l'animation d'un réseau des villes

Chiffres-clés

- **33 communes** de m2A ont participé et fait des actions durant cette journée citoyenne



L'animation et la sensibilisation

Il s'agit, par la réalisation d'actions pédagogiques, de sensibiliser et de former le grand public, et en particulier les enfants, à la protection de l'environnement et à l'éco-citoyenneté.

M2A intervient en tant qu'acteur, en appui ou commanditaires auprès d'acteurs institutionnels ou associatifs œuvrant sur le terrain.

Les Centres d'Initiation à la Nature et à l'Environnement (C.I.N.E.) sont des associations proposant des activités de découverte et de sensibilisation à la biodiversité, aux éco-gestes et à la préservation de l'environnement en général pour les enfants comme pour le public adulte. Deux CINE interviennent sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération.

Actions réalisées en 2024

M2A intervient directement ou indirectement en menant des opérations de sensibilisation ou en confiant la réalisation au CINE du Moulin Nature de Lutterbach. A noter que l'agglomération participe également de manière occasionnelle à des animations environnementales organisées par les communes ou d'autres acteurs. Elle a notamment été organisatrice de l'opération « **Les fermes Ouvertes** » destinées à faire connaître au grand public le milieu agricole local.

Elle délègue à des partenaires et acteurs de terrain spécialisés la tâche de réaliser diverses actions de sensibilisation. Ces actions de sensibilisation sont de diverses formes :

- Les 2 centres d'initiation à la nature et à l'environnement (CINE), le Moulin Nature et la Petite Camargue Alsacienne (pour la bande rhénane) font des interventions grand public et en école ou sur le terrain sur la réduction des déchets, l'éco-citoyenneté, le jardinage au naturel, ou la découverte de la biodiversité ou de la ressource en eau.
- Le Parc Zoologique et Botanique de Mulhouse fait découvrir la faune exotique aux scolaires et aux visiteurs par le biais de parcours pédagogiques et d'animations.

Animations scolaires

Depuis une dizaine d'années, Mulhouse Alsace Agglomération, en partenariat avec le Centre d'Initiation à l'Environnement « Le Moulin Nature », propose à l'ensemble des 92 écoles du territoire de bénéficier d'animations éducatives autour du développement durable.

L'objectif est de sensibiliser les enfants sur les modes de vie et leurs impacts en leur donnant les clés pour réduire leur empreinte écologique à travers des gestes simples.

Les animations proposées par m2A portent sur la réduction des déchets, sur les modes de consommation, ou sur le respect de la biodiversité et de la ressource en eau. Elles sont complémentaires des interventions assurées par le SIVOM.

Elles sont destinées à un public primaire de cycle 3 et sont gratuites, la prise en charge du coût étant assurée par m2A. Les actions de réduction des déchets sont réalisées au sein de l'établissement scolaire. Les actions sur l'eau et la biodiversité nécessitent des déplacements à la charge de l'école.



SIVOM

Le SIVOM intervient auprès des élèves de maternelle et d'élémentaire sur différents thèmes liés à la réduction des déchets ou de la découverte du cycle de l'eau

ALME

Enfin l'Agence Locale de Maitrise de l'Energie, en plus des conseils qu'elle donne aux particuliers et copropriétaires, sensibilise le grand public à la thématique de la rénovation du bâti en vue de réduire les déperditions d'énergie.

Projet particulier :

Depuis 2020, m2A propose le programme de sorties « La Nature Près de Chez Moi ». Mis en œuvre par chacun des deux CINE, il se constitue d'une sortie-découverte « nature », destinée aux habitants de toutes les communes de l'agglomération, de fin avril à début novembre. Ces sorties permettent, aux non-initiés comme aux connaisseurs de découvrir les différents espaces naturels du territoire, la faune et la flore : collines, forêts, champs, marais, bords de rivières, étangs et même ciel étoilé.

Chiffres-clés

- **Fermes ouvertes** : 4 fermes ont participé en 2024, soit 1600 personnes accueillies
- **Nature près de chez moi** : 43 sorties ont accueilli environ 400 personnes
- **Animations**

scolaires :

- ▶ **45 animations** retenues sur 74 demandes, soit **56,76 %** de taux validation
- ▶ 2024 a eu **moins de demandes** de la part des écoles, mais un **taux de recevabilité supérieur** en comparaison des années précédentes

RECAPITULATIF	Nb Total de demandes	Nb retenues
"Mangez malin, gasoillez moins"	13	10
"A vos marques consom'Action"	9	7
"Biodiver'cité"	33	14
"L'eau ça coule de Source"	19	14
TOTAL	74	45

Perspectives pour 2025

- Poursuite des animations scolaires
- Poursuite de « La Nature près de chez moi »
- Poursuite des Fermes ouvertes



Améliorer la qualité de l'air sur notre territoire



Dans le cadre de sa compétence relative à la qualité de l'air, m2A gère la mission « Gestion de la qualité de l'air » pour le compte des 39 communes qui la composent. La nouvelle entité depuis le 1er janvier 2017 est ATMO Grand Est et assiste m2A dans ce travail dans le cadre d'une convention annuelle.

Activité de surveillance de la qualité de l'air

Mulhouse dispose de 4 stations de mesures dont 1 station de mesures en proximité trafic. Ces stations sont un outil indispensable pour la collecte de données relatives à la qualité de l'air.

Atmo Grand Est produit tous les ans des données gaz à effet de serre et consommations d'énergie pour le territoire m2A. Ces données sont indispensables pour établir le positionnement de l'agglomération sur leurs objectifs et le plan climat, et sont utiles à l'agglomération et ses communes dans le montage de leurs projets et de leurs indicateurs.

Actions réalisées en 2024

Des procédures en évolutions

Suite aux épisodes de pollution aux particules largement médiatisés en 2014, est paru un arrêté interministériel encadrant les nouvelles procédures de déclenchement des épisodes de pollution de l'air. Cet arrêté présente des nouveautés qui modifient les procédures locales existantes (conditions de déclenchement, organisation...). Il est transposé en Alsace à travers un arrêté inter-préfectoral.

Cet arrêté introduit certains changements dans les procédures :

- Déclenchement sur la base d'une prévision de dépassement pour le lendemain
- Notion de persistance
- Liste de mesures (obligatoires et facultatives) d'urgence en cas de pic de pollution.

Un plan volontaire particules-ozone a été approuvé au Conseil d'agglomération en juin 2017 avec pour principal objectif de limiter l'exposition des populations à ces pollutions et à en réduire les impacts sanitaires, avec des actions locales selon les niveaux de déclenchement départemental.

Surveillance de la qualité de l'air intérieur

Désormais autorisée par le biais d'une convention à intervenir occasionnellement dans les établissements dont m2A est propriétaire afin de procéder à des analyses de qualité de l'air intérieur. Au titre du Plan Régional Santé Environnement, Atmo Grand Est peut donc mettre son expertise à disposition des structures demandeuses et effectuer ces mesures après notification à m2A.

Chiffres-clés

- la subvention de m2A à ATMO Grand Est est de **78 964 €**
- m2A a déclenché **1 fois** son plan d'alerte (**janvier**)

Perspectives pour 2025

- **Poursuivre la collaboration avec Atmo Grand Est**
- Mobilisation autour de la **qualité de l'air**, au travers **d'une charte Air-Santé** qui allie partenaires publics et privés à l'échelle du département (**développé p.6 1^{er} point**)

Liens utiles : <http://www.atmo-grandest.eu/>



AMBITION 2 : Territoire d'accueil dynamique

Accompagner les écosystèmes, filières et initiatives pour un développement économique durable, novateur et performant

Notre territoire dispose d'atouts majeurs pour son développement économique : un héritage industriel marqué (fonderie, chimie, textile, mécanique...), un tissu universitaire d'excellence, et de nombreuses initiatives privées créatives.

A partir de 2022, m2A a renforcé son accompagnement auprès des grandes plateformes industrielles : Stellantis Mulhouse, Plateforme WEurope et la zone industrielle de Mulhouse Rhin (RCU, eau, Innovation, Décarbonation, économie circulaire...).

Dans le prolongement de la stratégie territoriale, le soutien à l'innovation se poursuit avec notamment:

Industrie du Futur :

- Développement du Pôle industrie du futur et numérique de La Fonderie
- L'appui au développement du Quatrium Grand Est (plateforme Cetim Grand Est)
- Développement du Réseau des entreprises Innovantes du Sud Alsace (REISA) née de Campus Industrie 4.0. et devenu INDUSTRIA le « réseau industriel du Sud Alsace ».

Zones d'activités du futur

- Réflexion sur les conditions de mise en œuvre d'une nouvelle génération de ZAE plus conforme aux exigences du développement durable, de la sobriété et de l'efficacité énergétique

Blue Industrie :

- Développer les « Ecosystème territoriaux » : hydrogène, CO2, ...
- Mobilisation du tissu des entreprises locales sur ces thématiques
- Partenariat entre industriels et réseaux de chaleur/réseaux froids
- Partenariat pour la décarbonation des flottes publiques et privées

Économies émergentes : DMC

- Développement des activités de l'économie créative, artistique et de bien-être inscrit dans une démarche mettant en avant l'économie de ressources, les circuits courts. La programmation du quartier vise également à développer les activités récréatives et de loisirs en lien avec la nature

Entrepreneuriat :

- Développement du partenariat entre les tiers lieux pour promouvoir une offre commune de services et d'accueil aux créateurs d'entreprises

Actions réalisées en 2024

- Lauréat de l'Appel à Projets « Maturation et Accompagnement Zones Industrielles Bas Carbone (ZiBaC) » de l'ADEME avec COB 30 (Chalampé Ottmarsheim Bantzenheim une plateforme chimique d'excellence mondiale s'engage dans la décarbonation)

- Préparation de la contractualisation avec l'ADEME
- Blue Industrie phase 3 : étude d'opportunité sur le stockage et la valorisation du carbone, la pyrolyse, la gazéification hydrothermale et le dioxygène
- Lancement d'un accompagnement à la structuration d'un pôle d'excellence cyber au technopôle

Chiffres-clés

Participation de m2A aux études ZIBac (Zones Industrielles Bas Carbone) : 93 600 € TTC

Enjeux / objectifs

- Devenir un pôle nationalement reconnu en matière de décarbonation, smart grid, supplychain, matériaux, ...
- Donner de la visibilité nationale et européenne à l'écosystème intégré Sud Alsace « Industrie 5.0 » associant entreprises, recherche/formation, territoires pour répondre aux objectifs de « Territoires d'Industrie »
- Donner de la visibilité nationale et européenne au Pôle de formation national identifié sur l'Industrie du futur & Numérique au travers du Campus d'Excellence
- Devenir un Pôle attractif en matière d'implantation d'entreprises
- Conforter le développement des salons économiques du Territoire abordant les sujets de décarbonation : Salon Be 5.0 et Euro Supplychain

Perspectives pour 2025

- Contractualisation avec l'ADEME pour la plateforme COB 30 et lancement des études de maturation
- Mise en œuvre de la phase 4 de Blue Industrie : économie de l'eau (gestion collective sobre de la ressource, alternative en matière de refroidissement, recyclage des eaux de refroidissement, ...)
- Préparation d'une convention de partenariat sur la géothermie profonde sur le site de Stellantis
- Développer des projets structurants pour accompagner la transformation industrielle et les capacités de développement des sites économiques au travers des sujets supplychain, hydrogène, smart grids, optimisation des ressources eaux et carbone.
- Développer des dynamiques collectives et des projets avec les entreprises sur les sujets industrie du futur, matériaux innovants, sport et santé, numérique (IA, Cybersécurité) et énergétique



Renforcer les liens entre l'emploi et la formation

A l'instar du reste du pays, notre territoire fait face à des défis liés au chômage. Pour y répondre, nous structurons nos politiques publiques autour du développement économique, de la formation et de l'enseignement supérieur, afin de renforcer les liens entre nos filières d'excellence, les PME, les TPE et les talents locaux. De plus, nous accordons une grande importance à l'apprentissage, comme en témoigne la convention que nous avons signée avec la Chambre de Métiers d'Alsace.

Actions réalisées en 2024

La Ville de Mulhouse, m2A avec l'appui de l'agence de la participation citoyenne et MEF 68, développent depuis plus de 8 ans différents temps forts dédiés à l'ESS sur le territoire du Sud Alsace.

Courts-Circuits est l'une des actions les plus emblématiques du territoire. Cet appel à projet est destiné à un large public ; particuliers, groupe, association et entreprise.

Il s'adresse aux projets qui débouchent sur de l'activité économique, des emplois mais aussi plus de solidarité, de bien-être, de proximité sur l'agglomération mulhousienne et qui respecte la notion de circuit-court.

Les lauréats de Courts-Circuits 2024 ont été récompensés en novembre, lors du mois de l'économie sociale et solidaire.

Chiffres-clés

Lors de l'appel à projet Courts-Circuits 12 projets ont été présentés, 1 500 € ont été attribués par m2A au lauréat du projet Makers Mulhouse (dénicheur et créateur d'expérience artisanale), permettant ainsi sa mise en application.

Perspectives pour 2026

Le SOREPE 2025 a marqué un tournant avec la création d'un espace emploi dédié. Cette première édition a rassemblé 63 entreprises et attiré 16 500 visiteurs, confirmant l'intérêt du public et des recruteurs.

En 2026, l'objectif est de consolider cette dynamique en élargissant encore l'offre d'emploi et en renforçant les liens entre entreprises et candidats, pour faire de ce rendez-vous un temps fort durable du recrutement sur le territoire



Affirmer l'agglomération comme territoire d'enseignement supérieur et de formation

Pour proposer des formations d'excellence, nous consolidons nos actions en lien avec les établissements d'enseignement supérieur qui constituent des forces majeures de notre territoire. Qu'il s'agisse d'investissements d'infrastructures et immobiliers, de développement de filières en lien avec notre économie locale, et de construction de partenariats nationaux et européens, notre objectif est de proposer une formation toujours plus innovante au service des besoins de notre territoire et de nos étudiants.

Actions réalisées en 2024

- **Participation aux investissements de l'Université de Haute Alsace (UHA)** dans l'aménagement de son Campus dans une perspective de prise en compte qualitative et environnementale.
- **Participation aux opérations de rénovation-restructuration de son patrimoine immobilier** dans une perspective d'adaptations pédagogiques et d'amélioration de sa performance énergétique et de réduction de ses coûts de fonctionnement. Sont concernés les bâtiments Math pour un montant de 3 500 000 € d'investissement ainsi que ceux de l'ENSISA Lumière dans le cadre du CPER 2021-2027 pour un montant de 34 400 000 € puis de l'ENSISA Werner dans le cadre du CPER 2027-2034 pour un montant de 32 000 000 €. **L'UHA est labellisée dans le cadre de ces rénovations-restructurations « PEEC 2030 »** (Programme Efficacité Énergétique des Campus 2030). Intervention également en faveur du CROUS pour la reconstruction de son restaurant universitaire et de sa cuisine centrale pour un investissement de 18 000 000 €.
- **Participation aux investissements de l'UHA dans le champ de la Recherche et de l'innovation** sous forme de co-financements d'équipements scientifiques dans le domaine notamment des nouveaux matériaux : programme « Matériaux et Lumière » de 50 000 000 € sur 10 ans ayant des applications nombreuses dans l'énergie. m2A et l'UHA partagent une stratégie commune dans le domaine des filières émergentes et d'innovation dans les thématiques Matériaux mais également Numérique, Mobilité et décarbonation.

Chiffres-clés

- **Participations financières à l'immobilier universitaire** : ENSISA Lumière et Werner (4 700 000 €), Restaurant universitaire du CROUS (800 000 €) ; bâtiment Math (750 000 €).
- **Participation financière aux équipements scientifiques** : 300 000 €
- **Indicateur qualitatif** : participation à la démarche environnementale nationale « PEEC 2030 » de l'UHA

Perspectives pour 2025

- Finalisation des opérations immobilières Math et Restaurant universitaire et poursuite de l'opération ENSISA Lumière
- Poursuite des opérations engagées en faveur de la recherche
- Participation à la démarche d'étude du modèle juridique et économique du Campus textile 5.0 en lien avec le projet de restructuration-rénovation énergétique des bâtiments du Pôle textile Alsace sur le Campus de l'Illberg.



Adapter notre urbanisme aux enjeux environnementaux

Sanctuariser de manière opérationnelle nos ambitions en matière d'environnement et d'alimentation, cela passe par la mise en œuvre de nos documents cadres : le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) qui est un outil stratégique intercommunal de mise en œuvre de notre Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), les Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) qui devront évoluer vers une dimension intercommunale et partagée, et le Règlement Local de Publicité Intercommunal qui sera adopté pour adapter la réglementation en matière de publicité extérieure à notre territoire.

Les actions portées par m2A sont sur le pilotage des procédures d'élaboration et d'évolution (modification /révision allégées déclarations de projet) des documents de planification à l'échelle intercommunale (SCoT, PLUi, RLPI), le suivi des procédures des documents supra communaux et veiller à la préservation des enjeux/intérêts de l'Agglomération (Sraddet et autres documents), la publication des PLU et différentes mises à jour sur la plateforme du Géoportail de l'urbanisme en lien avec le SIG, la gestion des précontentieux et contentieux afférents aux procédures conduites par m2A et la préparation des avis afférents de m2A en tant qu'autorité compétente en matière de SCoT (autorisations d'aménagement commercial, avis dans le cadre de l'instruction de certains permis d'aménager).

Aujourd'hui, s'appliquent sur le territoire de m2A 35 plans locaux d'urbanisme communaux. Depuis le 1^{er} janvier 2020, m2A exerce la compétence relative au PLU. Demain, il n'y aura plus qu'un **Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)** commun, qui organisera le développement du territoire de manière cohérente à l'échelle de l'Agglomération.

Actions réalisées en 2024

- Finalisation du diagnostic du PLUi
- Conduite d'ateliers projet PLUi tout au long de l'année (3 ateliers + 4 groupes de travail)
- Réunion de présentation du diagnostic agricole + échanges avec référents de l'agglo
- COPIL et réunions « chiffres »
- 1^{ère} réunion publique PLUi
- Priorisation des enjeux et définition des grandes orientations du Pré-Padd (avec et par les communes) et nombreuses réunions bilatérales avec les communes
- Lancement de la DP MEC du PLU de Petit Landau
- Approbation de la DP MEC du PLU d'Ottmarsheim 3^{ème} terminal)
- Bilan du SCoT

Perspectives pour 2025

- Rédaction du Pré PADD et PADD
- Débat sur les orientations générales du PADD (CA 10/25)
- Définition des enveloppes d'extension par communes conformément au SRADDET

Chiffres-clés

- **11 délibérations** dont :
 - 5 approbations de procédures
 - 1 relative au retrait et délégation du DPU
 - 1 débat sur le PADD
 - 1 relative au lancement d'une procédure de déclaration de projet pour mise en compatibilité
 - 1 tirant un bilan de concertation
 - 2 avis (cohérence sur les EnR et DAE aménagement du terminal 3 à Ottmarsheim)
- **4 enquêtes publiques/mises à disposition** conduites par le service
- **15 procédures** en cours



Développer une identité territoriale

Notre ADN industriel, nos musées techniques d'exception, notre proximité avec Bâle (Suisse) et Fribourg (Allemagne), et la qualité de l'environnement qui entoure notre territoire (Route des vins d'Alsace, Route des vins du Pays de Bade, montagnes, thermes et châteaux...) contribuent à la qualité de vie sur notre territoire. Notre objectif est de consolider nos actions (événementielles, touristiques, culturelles) afin de forger une identité territoriale forte et vertueuse pour notre développement. La création de l'agence d'attractivité est un projet emblématique de notre ambition : mettre en visibilité et fédérer les acteurs locaux et fidéliser les parties prenantes de notre territoire

Actions réalisées en 2024

Dans un contexte où la préservation de l'environnement et la promotion du développement durable sont devenues essentielles, la direction Attractivité, développement culturel et touristique s'engage résolument dans une démarche responsable.

Ce rapport présente les actions menées en matière d'économie d'énergie et de renouvellement énergétique, illustrées par des projets exemplaires tels que l'installation de panneaux photovoltaïques au Musée National de l'Automobile et la plantation de dix arbres par an à la Cité du Train. Le label Territoire Vélo décerné par la Fédération Française de Cyclotourisme (FFCT) distingue les collectivités territoriales qui offrent aux cyclistes un accueil, des services et des équipements adaptés à la pratique du cyclotourisme. **M2A a été la première collectivité alsacienne à être dotée de ce label.**

Par ailleurs, nous mettons en avant l'importance des espaces verts comme le camping, qui participe à cet effort en plantant des arbres pour renforcer la biodiversité.

De plus, des documents pédagogiques et culturels sont élaborés, et renouvelés chaque année, pour enrichir l'expérience des visiteurs dans les musées et le Parc zoologique et botanique.

Favoriser l'Émergence de Projets Scolaires et Universitaires

Les musées, le PZB et les sites culturels ont une mission pédagogique cruciale, visant à partager l'histoire locale et la culture avec les publics scolaires et universitaires.

À ce titre, m2A s'engage à :

- Rendre les musées et équipements touristiques attrayants pour un public scolaire et vers le grand public
- Encourager des partenariats entre écoles/universités, musées et équipements touristiques.
- Mettre en place des initiatives dédiées à des publics spécifiques (inclusion).

En 2024, l'Agglomération a distribué une brochure destinée aux enseignants et professeurs, présentant l'offre pédagogique des musées et du Parc zoologique et botanique pour l'année scolaire. Ce document vise à faciliter les projets éducatifs et à encourager les visites des jeunes dans ces établissements. (15 000 exemplaires)

Des hébergements touristiques de qualité et durable

Rénové en 2022, le Camping de l'Ill a obtenu une troisième étoile en 2023 et est labellisé « Territoire Vélo ». C'est un lieu d'accueil et d'hébergement parfaitement adapté aux cyclotouristes. Situé au cœur

d'un écrin de nature, il offre un cadre idéal pour des séjours en pleine verdure tout en promouvant des valeurs de durabilité.

Promotion des Musées et du Parc Zoologique et Botanique

M2A et les acteurs majeurs du tourisme s'associent (lors de salons français, allemands) pour mettre en avant l'offre muséale et touristique de notre territoire. Un stand, rassemblant huit musées scientifiques et techniques ainsi que le Parc zoologique et botanique, y est présenté. C'est l'occasion pour les visiteurs de redécouvrir des lieux emblématiques tels que :

- Le Musée de la Mine et de la Potasse
- La Grange à Bécanes - Collection Lemoine
- La Cité du Train - Patrimoine SNCF
- Le Musée National de l'Automobile - Collection Schlumpf
- Le Musée Electropolis
- Le Musée de l'Impression sur Étoffes
- Le Carreau Rodolphe
- Le parc Zoologique et botanique

Cette initiative s'inscrit dans une volonté de promouvoir le tourisme « à 2 heures », en valorisant les richesses culturelles locales et en attirant de nouveaux visiteurs.

La Direction Attractivité, Développement Culturel et Touristique s'engage en faveur d'un développement durable, tout en renforçant les liens entre les institutions éducatives et culturelles.

Les critères d'attribution des subventions intègrent également des éléments liés à la transition écologique.

Chiffres-clés

- **Une brochure destinée** aux enseignants et professeurs, présentant **l'offre pédagogique des musées et du Parc zoologique et botanique – 15 000 exemplaires sur les 2 dernières années**
- **Un stand**, rassemblant **huit musées scientifiques et techniques** ainsi que **le Parc zoologique et botanique**
- Mise en place d'un observatoire économique du tourisme en lien avec l'agence d'attractivité

Perspectives pour 2025

Ouverture de l'espace Horizon Afrique

Promotion du Pole Muséal (lac de Constance)



Soutenir et accompagner l'activité physique et l'excellence sportive

Notre engagement à promouvoir le sport pour tous s'est traduit par la mise à disposition des habitants d'équipements et infrastructures sportives de pointe. Reconnaisant les liens solides entre le sport du quotidien et le sport de haut niveau, nous avons travaillé pour établir m2A comme une destination de choix pour la préparation des équipes sportives de haut niveau. Pour atteindre cet objectif, nous avons mis en valeur des infrastructures majeures telles que le Centre Sportif Régional Alsace (CSRA) et avons œuvré pour leur reconnaissance et attractivité à l'échelle nationale. Notamment, nous avons obtenu le label Grand INSEP, attribué aux centres de formation de haut niveau qui répondent aux exigences de performance.

La dynamique olympique portée par m2A est le fruit d'un travail de 6 ans permettant de faire vivre les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 sur notre territoire.

Les objectifs étaient multiples et se décomposent en deux grands axes :

- Profiter de l'exposition des JOP de Paris pour faire connaître le territoire de m2A comme un haut lieu de préparation sportif en Europe
- Faire partager les valeurs, la culture et les émotions de l'olympisme à la population de m2A.

Actions réalisées en 2024

Convention avec les fédérations :

- Mai 2024 : accueil du stage de l'équipe de France féminine de volley en préparation aux échéances internationales avec matchs de préparation (Palais des Sports)
- Mai 2024 : accueil des championnats de France GAM-GAF (Palais des Sports et CSRA)

Exposition « Au cœur de l'Olympisme » :

L'exposition aborde 15 thèmes et est composée de 60 roll-up, d'une table tactile et d'un plateau de jeu géant. Elle est itinérante et se déplace toutes les trois semaines dans une autre école primaire du territoire m2A, en priorité celles labellisées « Génération 2024 ».

Objectifs :

- Soutenir l'éducation et la cohésion par le sport à l'occasion de la célébration des Jeux des Jeux de Paris en 2024.
- Favoriser la découverte des activités physiques dans les établissements scolaires, afin de mettre plus de sport dans le quotidien des élèves.

Semaine Olympique et Paralympique :

Accueil de 40 classes au CSRA et au Palais des Sports GB pour découvrir différents sports et rencontrer des sportifs de haut niveau (1200 élèves).

Olympiades des scolaires :

2700 élèves des écoles primaires m2A ont participé à des rencontres sportives et pédagogiques organisées dans 5 équipements nautiques communautaires.

J -100 La dictée géante :

Dans le cadre de sa programmation d'événements de "l'Olympiade culturelle", la collectivité a organisé la Dictée Géante d'Alsace avec l'écrivain et journaliste Rachid SANTACKI au CSRA.

L'objectif de la Dictée géante était de rassembler le plus de participants possibles autour d'un événement festif, ouvert à tous, gratuit et qui célèbre la langue française et le sport. À Mulhouse, ce sont plus de 200 personnes qui ont planché sur un texte lu par Rachid SANTACKI, dimanche 21 avril.

23 juin 2024 passage de la flamme olympique et les Jeux Régionaux des Jeunes :

L'arrivée de la flamme dans le stade de l'III a été précédée par la cérémonie d'ouverture des 2^{ème} Jeux Régionaux des Jeunes coorganisée par le CROS Grand Est et l'UNSS de l'Académie de Strasbourg. Cette journée dédiée à la promotion du sport et des valeurs olympiques à destination des collégiens, issus pour la plupart des établissements Alsaciens labelisés Génération 2024. Prêt de 800 collégiens ont pu participer à une quarantaine d'ateliers sur la plaine de l'III.

Centre de préparation aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 :

Du 14 juillet au 4 août 2024, le camp d'entraînement, regroupant le plus de comités nationaux olympiques, s'est tenu, en prélude des Jeux Olympiques de Paris 2024. Plus de 135 athlètes venus de 31 pays se sont préparés sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) avant de se rendre à la capitale.

Mulhouse Alsace Agglomération s'est préparée avec ses 39 communes membres à accueillir les athlètes du continent américain, au sein d'un camp d'entraînement adapté à leur préparation aux Jeux Olympiques.

Chacun de ses pays est symboliquement jumelé avec un ou plusieurs des 39 communes de Mulhouse Alsace Agglomération, qui se sont toutes mobilisées pour rencontrer et encourager les athlètes panaméricains

Plus de 135 athlètes panaméricains et leurs encadrants se sont préparés ainsi à Paris 2024, dans 15 disciplines différentes : l'athlétisme, le badminton, la boxe, la gymnastique artistique, le judo, l'haltérophilie, la lutte, la natation, l'aviron, le taekwondo, le tir à l'arc, le tir sportif, le tennis de table, le triathlon et le beach volley.

M2A et Panam Sports ont organisé ainsi le plus important camp d'entraînement aux Jeux Paris 2024 (en nombre de comités nationaux olympiques accueillis).

Les sportifs médaillés ci-dessous se sont entraînés dans ce camp d'entraînement porté conjointement par "Panam Sports" Organization (PSO) et Mulhouse Alsace Agglomération (m2A) :

- Marileidy PAULINO : médaille d'or 400m (F) et record Olympique
- Adriana RUANO: médaille d'or en tir (F) et record Olympique
- Marco VERDE : médaille d'argent en Boxe (H) Mexique
- Glenda MOREJON : médaille d'argent en athlétisme relais marche mixte (F) Equateur
- Jean-Pierre BROL : médaille de bronze en tir (H)
- Anderson PETERS : médaille de bronze en athlétisme – lance du javelot (H) Grenade
- Neisi DAJOMES BARRERA : médaille de bronze en Haltérophilie 81kg (F) Equateur
- Angie PALACIOS DAJOMES : médaille de bronze en Haltérophilie 71kg (F) Equateur

A la clôture des Jeux Olympiques, le second chapitre du centre de préparation s'est ouvert avec l'accueil du Comité Paralympique Chilien. La délégation était composée de 56 personnes dont 43 sportifs et 13 staff.

Les disciplines représentées ont été :

- Para tir à l'arc
- Para athlétisme
- Para badminton
- Para canoë
- Para cyclisme
- Para haltérophilie
- Para natation
- Para taekwondo
- Para tennis de table
- Para judo

Team guides :

40 volontaires bénévoles issus du territoire m2A ont contribué à la réussite des camps d'entraînement par leur présence et leur accompagnement au plus près des sportifs Olympiques et Paralympiques (*team guides*).

Volontaires internationaux :

2 volontaires internationaux, un jeune péruvien et une jeune équatorienne ont passé 8 mois sur le territoire m2A dans le cadre d'un dispositif France Volontaire en partenariat avec les Ambassades de France. Ils ont participé à la préparation de l'accueil des athlètes, à leur accompagnement durant les camps de préparation mais surtout, ont été volontaires des Jeux Paris 2024 à Bordeaux et Paris.

Club Paris 2024 :

Afin de célébrer les épreuves de Paris 2024, la "Fan Zone" itinérante « Club Paris 2024 », quatre communes partenaires et m2A ont proposé de partager un moment unique, convivial et gratuit, avec la diffusion en temps réel des épreuves des Jeux Olympiques sur écran géant.

Outre la diffusion des épreuves olympiques du jour, les habitants ont pu vivre un moment festif et convivial au sein de trois "Fan Zones" avec des animations sportives, une ambiance musicale (concert, spectacle) ainsi qu'un espace restauration de type « guinguette ».

- Jeudi 1er août à Bantzenheim-Chalampé, de 16h00 à 23h00 au Rhodia Club, route de Chalampé à Bantzenheim - entrée gratuite,
- Jeudi 08 août à Morschwiller-le-Bas, de 10h00 à 23h00 à la Salle polyvalente, rue du Moulin - entrée gratuite,
- Dimanche 11 août à Berrwiller, de 10h00 à 19h00 à la Salle des Sports, 15 rue Croisière - entrée gratuite.

Déplacements m2A aux Jeux :

Mulhouse Alsace Agglomération a fait l'acquisition de 379 billets, via la billetterie territoriale proposée par Paris 2024, afin de permettre à des enfants fréquentant les périscolaires de l'agglomération, accompagnés d'un parent, de pouvoir assister aux épreuves des Jeux Olympiques et Paralympiques.

3 déplacements ont été réalisés :

- 6 août 2024 : ¼ de final de handball féminin à Lille à 13h30
- 6 août 2024 : ¼ de final de handball féminin à Lille à 18h30
- 30 août 2024 : Finales de Para Athlétisme au Stade de France à 19h30

Chiffres-clés

- **135 athlètes olympiques venant de 31 comités nationaux olympiques sont venus préparés les Jeux de Paris 2024 dans les installations sportives m2A**
- **2^e Centre de préparation aux Jeux (CPJ) de France regroupant 35 disciplines olympiques et paralympiques** au sein de **17 sites d'excellence sportive**
- **380 billets achetés par m2A pour les Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024**. Ces billets ont été offerts aux enfants des périscolaires de m2A, aux élus, aux conseillers communautaires, aux référents « Terre de Jeux » des communes, ainsi qu'aux bénévoles volontaires qui ont encadré le camp d'entraînement pré-olympique



AMBITION 3 : Territoire solidaire au service de ses habitants

Conforter les services à la population en synergie avec les communes

Au-delà de nos compétences règlementaires, nous proposons dans une démarche volontariste, de nombreux services à la population pour une haute qualité de vie sur notre territoire (petite enfance, périscolaire, bibliobus...). Conscients des nouvelles attentes de nos citoyens, des nouveaux usages, et de l'importance de la notion de bassin de vie, nous souhaitons conforter ces actions, en synergie avec les communes, afin de proposer et délivrer un service public homogène. En proposant des solutions d'accueil de qualité aux familles en confortant l'offre d'accueil existante, en développant les actions éducatives dans les sites (artistiques, sportives, citoyennes...), en faisant la promotion d'une restauration collective de qualité prônant l'éducation au goût.

Petite Enfance

Actions réalisées en 2024

Composée de **80 agents**, l'unité Petite Enfance organise et coordonne en régie directe **4 crèches**. Elle gère également en direct **5 Relais Petite Enfance**, sur les 11 présents dans l'Agglomération. Le service offre ainsi aux familles des modes d'accueil diversifiés, répondant parfaitement aux besoins des enfants. Ils évoluent en collectivité, ce qui favorise leur développement par la motricité libre. Les professionnels qui interviennent sont tous spécialisés en petite enfance, le bien-être des tout-petits étant une priorité pour m2A.

Chiffres-clés

- **1 419 699 € investis** pour la petite enfance
- **35 structures petite enfance**, dont 4 en régie directe
- **1 680 places en crèche**
- **11 Relais Petite Enfance** et plus de **800 assistantes maternelles**

Périscolaire

Actions réalisées en 2024

De nouveaux équipements pour le bien-être des enfants

M2A s'engage aux côtés de ses 39 communes à proposer une offre de service adaptée aux besoins des habitants et à engager un programme ambitieux d'investissement notamment en matière de périscolaire. Ce programme s'est poursuivi durant l'année 2024 avec l'ouverture de nouveaux sites, venant compléter l'offre existante de 99 sites, sur les communes de Mulhouse et de Riedisheim.

Le spatial et moi !

Dans le cadre de la présidence de la Communauté des Villes Ariane (CVA) de m2A, les sites périscolaires se sont engagés, à compter de la rentrée 2024, dans des actions et animations autour du spatial.

Les objectifs visés ont été les suivants : faire rêver et découvrir, créer des vocations, comprendre l'environnement spatial.

Ce fil rouge s'est conclu, en fin d'année, par une exposition de l'ensemble des œuvres des périscolaires et par une pièce de théâtre portée par les enfants, sur le thème de l'espace.

Chiffres-clés 2024 des périscolaires

- **99 sites périscolaires** (65 en régie et 34 en gestion déléguée)
- **15 000 enfants accueillis** en périscolaire
- **8 515 places le midi** et **5 199 places le soir**
- **8 000 repas servis le midi** et **4 500 goûters le soir** incluant les 30 composantes sur 100 issues de l'agriculture biologique, afin de répondre à la loi Egalim

Aventure Citoyenne

Actions réalisées en 2024

Une aventure clôturée en beauté

350 écoliers du territoire se sont réunis à l'Espace 110 à Illzach pour célébrer la 20^e édition de l'Aventure citoyenne.

Action d'éducation à la citoyenneté initiée par m2A et l'association Thémis, l'Aventure citoyenne aide les enfants à se situer dans la vie et le monde pour devenir de jeunes citoyens acteurs. Cette opération est proposée à tous les enseignants de CE2, CM1 et CM2 des écoles de l'Agglomération. Elle consiste à mettre en place un parcours de découverte et d'éveil à la citoyenneté avec l'enseignant, adapté à chaque niveau, tout en conservant un fil conducteur durant l'année scolaire. Ainsi, les enfants sont impliqués dans un projet qui les mène de la prise de conscience de leurs droits individuels vers la découverte de la notion d'intérêts collectifs. En 2024, 15 classes volontaires (350 enfants) ont été retenues pour participer à la 20^e édition de l'Aventure citoyenne.

Un projet axé sur l'actualité

Les interventions se sont faites sur le thème du droit et de l'accès à la culture, aux sports et aux loisirs. Il s'agit aussi de sensibiliser les enfants à l'environnement et d'éveiller leur réflexion concernant les risques liés au numérique.

Une aventure en 5 étapes

L'Aventure citoyenne comprend 5 étapes qui ponctuent l'année scolaire d'interventions en classe et de sorties pédagogiques pour lier la théorie à la pratique, à savoir :

- Étape 1 - C'est parti pour l'aventure !
- Étape 2 - Mon Histoire

- Étape 3 - Mon environnement
- Étape 4 : Engageons-nous !
- Étape 5 : Nous les enfants

Chiffres-clés

- **15 classes volontaires** soit **350 écoliers** réunis en juin 2024 à l'Espace 110 à Illzach pour clôturer cette année

Perspectives pour 2025

- Reconduction de l'Aventure Citoyenne

Carte Pass'Temps Senior

Actions réalisées en 2024

Des avantages pour les 65 ans et plus

Grâce à la carte « **Pass'Temps Senior m2A** » les habitants de l'Agglomération, âgés de 65 ans et plus, bénéficient d'une large offre de sorties culturelles et sportives gratuites ou à tarifs réduits.

Dispositif intercommunal, la carte « Pass'Temps Senior m2A » permet aux seniors d'accéder à des services culturels et sportifs à moindre coût. L'offre est constituée d'un volet commun à tous les habitants et d'un volet propre à chaque commune, pour des avantages spécifiques supplémentaires. Valable un an, la carte est à récupérer en mairie, sur présentation d'une carte d'identité et d'un justificatif de domicile (de moins d'un an). Les bénéficiaires reçoivent également une brochure détaillant l'ensemble des avantages auxquels il leur est possible de prétendre : une escapade au Parc zoologique et botanique ou dans les musées du territoire, ou un accès gratuit aux piscines de m2A, ou une entrée au cinéma ou dans une salle de spectacle à tarifs réduits. De nombreuses offres sont à découvrir avec la carte Pass'Temps Senior m2A.

Chiffres-clés

16 000 cartes distribuées en 2024



Développer une offre de logement équilibrée sur l'ensemble du territoire

La qualité de vie sur notre territoire passe par la qualité du logement : ce dernier doit être accessible, de qualité et l'offre doit être répartie sur le territoire au regard des besoins. Une grande partie de l'habitat du territoire ayant été construit après-guerre, la rénovation thermique des bâtiments et le renouvellement urbain constituent des enjeux majeurs de notre territoire. Cette dimension, également portée dans notre ambition de nouvelle donne environnementale, écologique et énergétique est d'autant plus importante face aux récentes fluctuations du prix de l'énergie qui risquent d'accentuer la précarité énergétique de nos habitants.

Actions réalisées en 2024

- Dans le cadre du programme de l'Agence Nationale pour la rénovation Urbaine ANRU, 20 logements ont été démolis en 2024 dans le quartier des Jonquilles à Illzach
- Approbation en 2024 de l'avenant de renouvellement urbain notamment sur le quartier des Coteaux avec un projet global supérieur à 530M€
- Réalisation des concertations locatives des logements sociaux de m2A Habitat prévus à la réhabilitation avec des retours fortement positifs en raison des baisses de charges énergétiques attendus

Chiffres-clés

- **Logement Locatif Social LLS** : programmation neuve 2024 : 262 LLS décomposé comme suit : 123 LLS en reconstitution NPNRU et 139 LLS en droit commun
- **Accession sociale** : production neuve 2024 : 30 PSLA
- **Logements produits** : 982 logements en construction neuve commencés en 2024 (données AFUT observatoire du logement 2024)
- **Logements rénovés** : en 2023 les bailleurs ont déposé des demandes de réhabilitations pour 85 LLS sur 5 communes. Pour le parc privé il y a un total de 802 logements ayant fait l'objet d'attribution de subvention pour rénovations. Parmi ces logements, plusieurs copropriétés menant des rénovations énergétiques d'ampleur comme la copropriété Construire (57 lots) à Illzach et la copropriété Dunkerque-Saint Malo (64 lots) à Mulhouse, faisant tout deux l'objet d'Opérations Programmées de l'Habitat.

Perspectives pour 2025

- **Pacte territorial** : Le Service Public de Rénovation de l'Habitat est effectif à partir de mars avec la mise en place d'un accueil téléphonique réorientant les usagers ayant un projet d'amélioration de leur logement vers les bons organismes (ADIL, ALME)
- **Engagement rénovations m2A Habitat** : En 2025 sont lancés les projets de réhabilitation et résidentialisation des patrimoines du bailleurs tel que prévus au projet de renouvellement urbain, soit 1 321 logements (Jardins du Drouot, Sellier, Wolf, Bateliers-Chalindrey). Ces opérations prévoient à horizon 2030 le raccordement de ces logements sociaux au réseau de chaleur urbain utilisant la chaleur fatale des usines de la bande rhénane.

- **Rénovation copropriété dégradée** : la copropriété « Dunkerque – Saint-Malo » à Mulhouse accompagnée par la Ville dans une OPAH Copropriétés Dégradées s’est lancée dans une programmation de rénovation ambitieuse (isolation, ravalement de façade, ventilation, traitement des cages d’escaliers, chaudières, menuiseries...) votée fin 2024 par les copropriétaires en assemblée générale. Les travaux sont en cours de réalisation et devraient s’achever en 2027. Ils sont financés par l’ANAH, la Ville de Mulhouse, la Collectivité Européenne d’Alsace, la Région Grand Est et m2A.
- Production de logements sociaux** : En 2025 seront identifiés l’ensemble des 393 logements sociaux restant à produire au titre de la reconstitution de l’offre démolie dans le cadre du renouvellement urbain. Les efforts seront prioritaires sur les communes déficitaires au regard de la loi Solidarité et Renouvellement Urbain.



Rénover, réhabiliter et concevoir des équipements sportifs publics de haute qualité

Pour proposer des équipements sportifs publics de haute qualité, nous amorçons une réflexion globale et ambitieuse portant sur le recensement, la gestion patrimoniale, la maintenance et les investissements de ces derniers. Notre objectif est de conforter notre stratégie en matière d'équipements sportifs publics, afin de permettre à tous l'activité sportive sur le territoire et de développer nos ambitions en matière de sport de haut niveau.

Actions réalisées en 2024

Équipements sportifs : un programme d'investissements significatif

En cohérence avec sa politique sportive et de développement de la pratique pour tous, m2A investit pour l'avenir du territoire et l'amélioration continue de ses équipements sportifs.

En 2023, plus d'1,5 million d'euros ont été investis dans les équipements sportifs terrestres et aquatiques de m2A :

- **La Piscine de l'Illberg : 102k€** avec l'alimentation eau froide et le renforcement de structure béton.
- **La Patinoire : 88k€** avec le remplacement du sol souple du promenoir de la piste.
- **Le Stade nautique : 30k€** avec des travaux de carrelage
- **Le CENHN : 12k€** avec la reprise des boiseries de la charpente.
- **Le Centre nautique : 187k€** avec l'aménagement de la nouvelle base vie technique, le remplacement des masses filtrantes des bassins, le remplacement des portes de vestiaires et le remplacement du revêtement de l'aire de jeux extérieure.
- **Aquarhin : 15k€** avec la remise aux normes de la cuisine du point de restauration.
- **La Piscine de la Doller : 18k€** avec le remplacement de l'éclairage du hall bassin par un éclairage LED.
- **La Piscine de Bourtzwiller : 41k€** avec le remplacement de l'éclairage du hall bassins par un éclairage LED.
- **Le Plan d'eau de Reiningue : 20K€** avec une étude Master plan pour le club de voile.
- **La Base de Canoë : 63k€** avec la réalisation d'un abri pour le remisage des bateaux.
- **La Chaufferie bois : 75k€** avec le remplacement du système de supervision, le remplacement d'une partie du système de convoyage du bois et le remplacement d'un compteur d'énergie.
- **Plantations d'arbres : 30k€** avec les sites de Reiningue, Stade nautique et Aquarhin.
- **Le Palais des Sports : 50k€** avec plusieurs interventions sur les éclairages LED salle annexe et grande salle, la construction d'un abri vélo, et la préparation technique pour la pose d'un 2^{ème} écran géant.
- **Le CSRA : 300k€** avec de nombreux travaux dans le cadre de l'accueil des délégations, rénovation de la salle de restauration, aménagement de la salle de gymnastique, travaux sur façades et divers travaux de maintenance.
- **Le Stade de l'III : 1250k€** avec deux opérations d'envergure, la démolition de la tribune Johansen et le remplacement de l'éclairage du terrain d'honneur. Plusieurs opérations diverses complètent la

liste, réfection du mur d'enceinte de la piste d'athlétisme, l'aménagement du terrain de la Passerelle, et divers travaux d'étanchéité en toiture.

- **La plaine du Waldeck : 80k€** avec l'éclairage LED du gymnase du COSEC, la reprise de la façade du logement d'habitation, la reprise du pare-botte du petit manège du centre équestre et plusieurs petits travaux de maintenance des bâtiments.

A cela s'ajoute respectivement **219 000€** de **petits travaux divers** pour le **secteur aquatique**.

Chiffres-clés

Activités aquatiques

- 507 111 entrées dans les piscines (hors clubs, scolaires...)
- 20 687 participants aux activités aquatiques
- 8 personnes ayant obtenu le BNSSA
- 36 386 participations d'enfants à l'école de natation m2A
- 112 agents communautaires
- 82 394 entrées à la Patinoire olympique
- 3 564 participations aux bébés nageurs et Jardin aquatique

Centre Sportif Régional Alsace

- 52 sportifs en internat
- 18 813 nuitées
- 75 780 prestations de restauration
- 17 000 personnes pour la mise à disposition de salles de réunion
- 76 300 personnes pour la mise à disposition de salles de sport
- 39 850 personnes ont fréquenté l'Institut Médico-Sportif Sud Alsace (IMSSA)



AMBITION 4 : Territoire d'équilibre et de coopération

Développer les coopérations

La Maison du Territoire



LA MAISON DU
TERRITOIRE

Projet emblématique qui illustre notre ambition fédératrice, la Maison du Territoire, implantée à Sausheim, regroupe en un même lieu les acteurs économiques du territoire et les acteurs institutionnels. Le site est devenu le siège de l'agglomération en mai 2024. Ce projet traduit notre volonté de mettre les services compétents et les locaux adaptés à disposition des entreprises et des acteurs publics afin de faciliter leur développement de manière durable en favorisant la transition écologique et l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi.

Un partenariat « public/privé » inédit

Ce lieu-passerelle fédère les acteurs publics (Mulhouse Alsace Agglomération, actionnaire majoritaire, la Collectivité européenne d'Alsace et la Région Grand Est) et les acteurs privés (la Chambre de Commerce et d'Industrie Alsace Eurométropole, la Chambre de Métiers d'Alsace, la Chambre d'Agriculture d'Alsace, la Banque fédérative du Crédit Mutuel, la Fédération du Bâtiment et des Travaux Publics, la Confédération des Petites et Moyennes Entreprises du Haut-Rhin, la société B&T Environnement SAS et la société d'aide au financement du développement industriel – Groupe EDF). Le capital de la Société anonyme d'économie mixte locale « Maison du Territoire », créée en 2021 est de 6 250 000€.

Lieu moteur de l'emploi, de la formation et de l'inclusion

Grâce à son espace formations, aux directions de m2A et aux partenaires présents sur le site, la Maison du Territoire joue un rôle moteur en matière d'emploi, d'apprentissage et de formations. Un partenariat inédit avec le Centre de réadaptation de Mulhouse (CRM) a été mis en place dès l'arrivée des premiers locataires en octobre 2023 (m2A et Euro Rhein Ports). En effet, ce sont des stagiaires issus du CRM qui se chargent de l'accueil de l'ensemble des structures présentes dans le bâtiment et de leurs partenaires invités. Au total, 13 stagiaires ont été déjà formés. Pour la Saeml comme pour Mulhouse Alsace Agglomération, il s'agit d'affirmer la place des personnes en situation de handicap ou en réinsertion au sein de la société. Véritable partenariat gagnant/gagnant, il contribue à la mise en valeur du CRM et de la formation proposée et se révèle comme un gage de qualité du service rendu à l'ensemble des locataires.

Lieu de vie et de partage

L'année 2024 a été marquée par :

- l'arrivée de nouveaux locataires (la Maison de l'Emploi et de la Formation – MEF68, l'Agence d'Attractivité Mulhouse Sud Alsace, la Collectivité européenne d'Alsace - CeA, Izivia, et Grand Innov + devenu Grand Est Développement) ;
- le succès du restaurant géré en régie par m2A qui accueille près de 130 personnes chaque jour et qui propose des menus équilibrés composés avec des produits locaux. Au total, 22 484 repas ont été servis par le restaurant de la Maison du Territoire en 2024.

Lieu de création et de développement économique

La Maison du Territoire dispose d'espaces communs loués aux partenaires et aux acteurs économiques pour l'organisation de manifestations, de séminaires, de formations, de réunions mais aussi d'événements exceptionnels rayonnant sur l'ensemble du territoire. Plusieurs temps forts s'y sont tenus en 2024, parmi lesquels :

- Des instances de l'Agglomération (conférence des maires et bureaux, collégiales des Directeurs Généraux de Services des 39 communes),
- Les assemblées plénières du Conseil de Développement,
- Le conseil d'exploitation de la Régie de l'Eau m2A,
- Les petits déjeuners du Président de m2A,
- Les matinales d'intégration « m2A&moi »,
- Les journées de pré-rentree de la Direction Enfance et Famille de m2A,
- Des ateliers-projets (PLUi, collecte des déchets...),
- Les « Rencontres de l'Économie »,
- L'accueil de Panam Sports,
- La journée mondiale de l'Eau,
- Les « Rencontres de l'Entrepreneuriat au féminin »,
- La réunion des Présidents d'intercommunalités du Haut-Rhin,
- La signature de la Convention territoriale globale avec la Caisse d'allocations familiales CAF,
- Le congrès national de l'Association nationale des DRH des territoires (ANDRHDT),
- Le premier « Village de la sécurité routière »,
- La signature du Contrat de Ville « Engagements quartiers 2030 »,
- Le comité des partenaires de la Communauté des Villes Ariane,
- La journée de sensibilisation au handicap,
- La signature de la convention de délégation de service public pour la mobilité urbaine de m2A,
- L'assemblée plénière du Conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance,
- La projection du film « Mon livreur de Noël » tourné à la Maison du Territoire en décembre 2023.

Maison de notre Culture Climat

A la Maison du territoire (bâtiment HQE), m2A pilote avec ses partenaires et la Chambre d'Agriculture d'Alsace en particulier, les grands projets en matière de transition énergétique et écologique, d'agriculture durable et de préservation des ressources et de la biodiversité, à l'échelle du Sud Alsace. Un partenariat a ainsi été mis en place avec le lycée agricole de Rouffach. En 2024, les apprentis dans

les domaines de l'horticulture, du maraîchage, du paysage et des espaces naturels, ont entièrement rénové un patio intérieur et entretenu l'ensemble des végétaux et le parc de la Maison du Territoire. Par ailleurs, 30 cerisiers d'ornement ont été plantés en automne 2024 pour compenser l'abattage de 20 arbres sur le parking en vue d'implanter des ombrières photovoltaïques (projet 2025).

Lieu engagé dans la mobilité durable

La Maison du Territoire est accessible par les transports en commun, puisque la ligne Chrono C6 a été prolongée pour desservir le site. L'arrêt de bus est situé juste devant la Maison du Territoire.

Une navette a également été mise en place entre la gare centrale de Mulhouse et la Maison du territoire (durée du trajet : environ 20 minutes) tous les jours de semaine du lundi au vendredi. L'accès se fait au tarif classique Soléa - 1€50 (1€30 via Compte Mobilité) ou abonnement.

Par ailleurs, un itinéraire cyclable sécurisé a été aménagé au niveau des ronds-points de Sausheim et permet l'accès au site en deux-roues. Des arceaux à vélo sont disponibles pour les visiteurs devant l'entrée de la Maison du Territoire et des arceaux abrités sont à disposition des salariés sur le parking du restaurant.

Le Fonds Climat Nouvelle Donne

Actions réalisées en 2024



Pour soutenir les communes dans leurs efforts pour la Transition écologique, m2A a mis en place le Fonds Climat Nouvelle Donne Environnementale.

En 2021, ce fonds s'est élevé à 1 million d'euros, pour une subvention maximale de 25 000 € par commune et a bénéficié à 8 communes pour un total de 172 432 €.

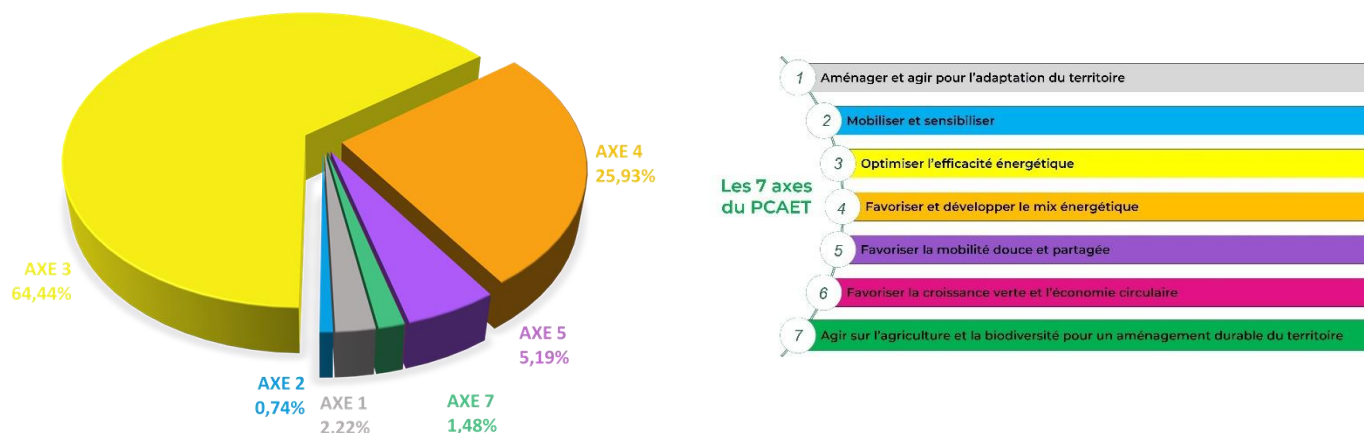
En 2022, le Fonds s'est élargi à 2 millions d'€ soit 45 000€ par commune. Par ailleurs, l'aide a été ouverte aux associations.

En 2024, le Fond s'est maintenu à 2 millions d'€ mais l'enveloppe est augmentée à 50 000€ par commune.

Chiffres-clés 2024

- **37 projets** soutenus
- **26 communes** soutenues sur au moins un projet
- **11 communes** soutenues sur 2 projets
- Montant prévisionnel accordé : **1,37 million d'€**

La typologie des projets sur l'année 2024, est à plus de 64% consacrée à des projets de l'axe 3 du Plan Climat, à savoir des projets de rénovation d'éclairage public et de rénovation thermique de bâtiments.



Perspectives pour 2025

- Bilan 2021-2024 complet et par commune
- Critères 2025 : Prise en charge les projets d'isolation de bâtiments, quels que soient les matériaux utilisés, et de bonifier la subvention Fonds Climat Nouvelle Donne de 10.000€, si la commune utilise des matériaux biosourcés.

Le Conseil de Développement

Le Conseil de Développement (CdD) est une **assemblée de citoyens**. Créé en 2003, sous l'égide de Mulhouse Alsace Agglomération (m2A), il a été renouvelé en 2024.

Instance de démocratie participative, prévue par la loi au niveau intercommunal, c'est un lieu de réflexion prospective et transversale en amont des décisions publiques. Le CDD est un **laboratoire d'idées, un espace de dialogue, d'expression libre et argumentée** entre acteurs divers sur des questions d'intérêt commun.

Le Conseil de Développement regroupe environ 125 **personnes bénévoles** désignées pour une durée de 3 ans. Il est composé de :

- citoyens volontaires,
- représentants d'acteurs du territoire : activités économiques, sociales, culturelles et associatives,
- habitants désignés par les communes,
- personnes qualifiées, reconnues pour leur compétence et leur expertise.

Trois critères **pour être membres du Conseil de Développement** :

- être majeur,
- travailler et/ou habiter dans l'agglomération mulhousienne
- Et ne pas être titulaire d'un mandat électif.

L'assemblée du Conseil de Développement est présidée actuellement par Philippe Aubert.

Le rôle principal du Conseil de développement est d'**élaborer des avis à partir d'un sujet** :

- qu'il choisit lui-même (autosaisine),
- que m2A lui propose (saisine),
- que les citoyens lui soumettent (saisine citoyenne).

Pour chaque sujet de travail :

- Le Conseil de Développement constitue un groupe de travail avec des membres volontaires.
- Le groupe de travail sollicite le concours d'experts, personnes qualifiées ou collaborateurs de la collectivité et se réunit autant de fois que cela est nécessaire. Il prépare un projet d'avis qui reflète les différents points de vue exprimés.
- Cet avis est validé par l'assemblée plénière du Conseil de développement. Il est ensuite adressé aux présidents, aux élus de Mulhouse Alsace Agglomération, aux communes membres, et porté à la connaissance du grand public notamment par voie de presse.

Les débats au sein de chaque groupe peuvent également déboucher sur **des actions de sensibilisation, des expérimentations ou encore des conférences-débats.**

En 2024 se terminait la mandature 2021-2024 qui a axé ses réflexions sur 5 thématiques autour de 10 groupes de travail. Sur les 10 groupes de travail fonctionnant courant 2024, **4 groupes étaient liés à la Transition écologique** mobilisant une quarantaine de bénévoles :

- Devenons acteurs de la sobriété énergétique !
- Comment allier urbanisation et préservation des terres agricoles ?
- Gestion des forêts dans l'agglomération.
- Risques d'Incendies dans les espaces naturels, agricoles et forestiers

Au démarrage de la mandature 2024-2027, 10 groupes de travail ont été créés, avec, parmi eux, 4 groupes liés à la Transition écologique mobilisant également une quarantaine de bénévoles :

- Changement d'échelle sur les circuits courts alimentaires de proximité
- Devenons acteurs de la sobriété énergétique (issu de la mandature précédente)
- Développement des mobilités douces
- Sensibilisation des citoyens aux changements d'habitudes

Actions réalisées en 2024

En 2024 ont été élaboré 3 avis et documents remis à Mulhouse Alsace Agglomération en lien avec la thématique de la Transition écologique

- Avis « Evaluation et préconisations pour une gestion durable des Forêts dans l'agglomération »
- Avis « Comment allier l'urbanisation et la préservation des terres agricoles et naturelles ? »
- Avis « Concilier Mobilités durables, équités sociales et cohésions territoriales » (avis destiné à l'accompagnement des publics fragiles lors de la mise en place de la ZFE-m)

Chiffres-clés

- 7 groupes de travail sur l'année 2024 liés à la Transition écologique. Ces groupes rassemblent environ 60 bénévoles
- 3 avis élaborés en lien avec la Transition écologique et remis à la collectivité

Perspectives pour 2025

- Adoption d'un avis liés à la thématique de la Transition climatique : « Faire face aux risques d'incendies en milieux agricoles, naturels et forestiers »
- Développement des groupes de travail liés à la Transition écologiques (cités ci-dessus)
- Participation aux Journées « Forum des Solutions » dédiée au Plan Climat des 10 au 12 octobre à Riedisheim



CONCLUSION

Ce rapport témoigne de l'engagement présent de m2A en matière de développement durable et confirme son ambition d'œuvrer pour un territoire toujours plus responsable, performant, solidaire et attractif. Il a pour vocation d'induire une vision globale des actions, programmes et politiques publiques de la collectivité en faveur du développement durable, sur son territoire.

Ce rapport vient illustrer l'engagement de m2A en faveur du développement durable, fil conducteur du projet de territoire.

En 2024, dans un contexte de plus en plus prégnant pour la prise en compte des enjeux environnementaux, l'agglomération et ses partenaires se sont attachés à la poursuite de la mise en œuvre de projets de transition énergétique et écologique, parmi ces projets citons :

- en matière d'énergie : finalisation du raccordement du quartier BEL-AIR au réseau de chaleur de l'ILLBERG, mise en œuvre des conclusions de l'actualisation du schéma directeur des réseaux de chaleur, passage et obtention de l'audit de renouvellement ISO50001 (management de l'énergie) pour le réseau de chaleur de l'ILLBERG, les projets autour de nouvelles énergies : hydrogène, chaleur fatale, la mise en œuvre de la SEM m2A-Energies (lancement de marché, verdissement du mix énergétique des réseaux de chaleur existants et futurs, échanges avec les industriels)
- en matière d'agriculture : la poursuite d'actions pour le PAT, la mise en œuvre du partenariat avec la Chambre d'agriculture (notamment le stand commun aux Journées d'octobre), le lancement de la 3^{ème} édition du concours « Soyons Food », la 3^{ème} édition des fermes ouvertes, la poursuite des Paiements pour Services Environnementaux, la réflexion pour la mise en place d'une cellule foncière agricole installation/transmission, ...
- en matière d'eau et de biodiversité : le soutien aux actions des communes, la mise en œuvre des projets dans le cadre du 2^{ème} Contrat de Territoire Eau-Climat,, les dernières étapes de l'étude pour la finalisation de l'Atlas de biodiversité, étude pour la réalisation d'un schéma directeur de l'eau, la réflexion et préparation d'un dossier Trame Verte et Bleue à l'échelle des communes des Collines ...
- en matière de sensibilisation : le renouvellement du programme d'animations de sensibilisation dans chaque commune de m2A « La Nature près de chez moi », la poursuite des ateliers zéro déchets, une semaine dédiée à la biodiversité et la transition (Ungersheim), les animations sur l'Energie proposées par l'ALME ...
- en matière de mobilité : l'organisation du challenge « au boulot j'y vais à vélo », l'inauguration de la Cité du Vélo, soutien au covoiturage,, achat de 4 bus au biogaz, le démarrage du déploiement de bornes de recharges sur le territoire de Mulhouse Alsace Agglomération, étude pour la décarbonation de la flotte de véhicules m2A (étude sur le verdissement) ...

A cela s'ajoute, le soutien financier des actions des communes dans le cadre du Fonds Climat Nouvelle Donne qui se poursuit et se renforce avec un montant augmenté à 50 000 euros par commune.

Ainsi par l'ensemble de ses actions, le territoire contribue aux défis nationaux, européens et internationaux tout en mobilisant et dynamisant les acteurs du territoire et ses citoyens. Ce rapport préfigure également les champs sur lesquels la collectivité va porter ses efforts pour 2024, dans l'axe de son Projet de Territoire